Sommaire

INTRODUCTION

LES DONNÉES GÉNÉRALES

- Données générales
- Population
- Structure familiale et sociale
- Population active
- Logement
- Emploi et économie
- Commerce
- Environnement

LE CADRE URBAIN

- Formation
- Structure urbaine
- Synthèse
- Protections et transformations récentes ou en cours
- Exemples

LA VIE URBAINE

- Densité et mixité
- Déplacements
- Équipements
- Centralités
- Transformations récentes ou en cours
- Exemples

PERSPECTIVES

GLOSSAIRE

Fermer

Introduction

L'ouvrage présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance.

Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet étude apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir.
À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central, auquel appartient le 7e arrondissement, bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ce noyau central se distingue des arrondissements médians (8e, 9e, 10e et 11e), dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Pourtant, dans un Paris qui a renoué, depuis les années 1990, avec une croissance de la population, le 7e arrondissement est un des rares qui continue à perdre des habitants et des emplois. C'est donc plutôt son rôle majeur à l'échelle métropolitaine que l'arrondissement a conforté, avec l'ouverture du musée du quai Branly, dédié aux arts premiers. Ce musée a aussi procuré à ses riverains un nouveau jardin de très grande qualité, largement ouvert sur la ville, proposant une réelle amélioration de l'environnement et du paysage d'une emprise longtemps laissée en demi-abandon. Dans l'avenir, une évolution importante pour l'arrondissement devrait concerner l'ancien hôpital Laennec.

Au-delà de ce projet majeur, c'est vers une poursuite de l'amélioration de la qualité du réseau des espaces publics, et notamment des relations qu'entretient l'arrondissement avec la Seine, que devrait s'inscrire une part non négligeable des perspectives de développement dans les prochaines années, comme nous le verrons en conclusion.

Données générales

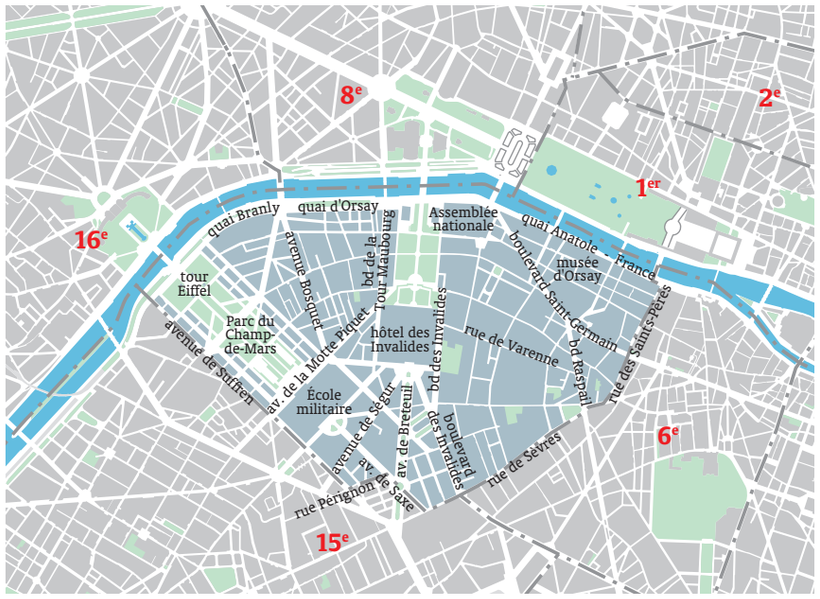

PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS

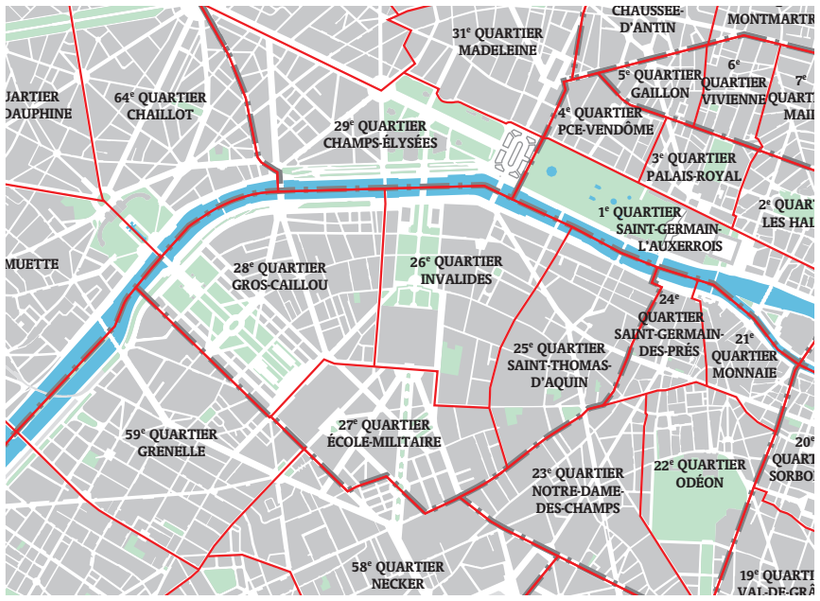

409 HECTARES ET 55 400 HABITANTS EN 2005

Le 7e arrondissement s'étend sur 409 hectares (10e rang parisien), soit une superficie proche de celle de Neuilly-sur-Seine, dont 26,7 % sont occupés par la voirie (un taux identique à la moyenne parisienne).
Il recouvre l'ancienne plaine de Grenelle et bénéficie d'espaces libres parmi les plus vastes de la capitale : le Champ-de-Mars et l'esplanade des Invalides. C'est un arrondissement résidentiel mais qui accueille aussi de nombreux ministères, ambassades et sièges sociaux d'entreprises.
L'arrondissement comptait 55 400 habitants au 1er juillet 2005 (56 988 habitants en 1999), soit un effectif de population proche de celui de Neuilly-sur-Seine, sur une superficie sensiblement équivalente.

LIMITES ET QUARTIERS

Le nord du 7e arrondissement est en bordure de Seine, en lien avec les 16e, 8e et 1er arrondissements. À l'est, l'arrondissement présente une limite avec le 6e par les rues de Sèvres et des Saints-Pères, et, au sud, avec le 15e, par l'avenue de Suffren, la rue Pérignon, l'avenue de Saxe, la place de Breteuil et la rue de Sèvres.
À l'est, traversé par l'artère commerçante de l'arrondissement, la rue du Bac, le quartier Saint-Thomas-d'Aquin (25e) abrite l'Institut d'études politiques, les musées Maillol et d'Orsay, l'hôtel Matignon et plusieurs ministères, Le Bon Marché ou encore l'ancien hôpital Laennec. Plus au nord, le quartier Invalides (26e) concentre de nombreuses administrations, notamment les ministères de la Défense, de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères, des ambassades étrangères ainsi que l'Assemblée nationale en bord de Seine. Au sud, le quartier École-Militaire (27e) s'ordonne autour des avenues qui rayonnent de la place Vauban et accueille le siège de l'Unesco. Enfin, à l'ouest, le quartier Gros-Caillou (28e), occupé par la tour Eiffel, le Champ-de-Mars et, aujourd'hui, le musée des Arts premiers, présente à l'est des secteurs parmi les plus densément peuplés de l'arrondissement.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.
Dans le 7e, quatre quartiers et conseils de quartiers ont été créés : Saint-Thomas-d'Aquin, Invalides, École-Militaire et Gros-Caillou. Ils reprennent les périmètres des quartiers administratifs existants.
Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

©InterAtlas

Population

En une génération, le nombre d'habitants de l'arrondissement a beaucoup baissé et le 7e est un des rares, avec le 16e, dont la population continue à diminuer après 1999. Il présente aujourd'hui des densités résidentielles modérées.

Entre 1975 et 2005, la population a diminué de 25 % (– 5,7 % en moyenne à Paris), soit une perte de plus de 18 500 habitants. Atteignant ainsi 55 400 habitants en 2005 (soit près de 1 600 habitants de moins qu'en 1999) selon les estimations de l'Insee, la population du 7e arrondissement représente 2,6 % de la population parisienne.
Le 7e connaît une baisse de population importante depuis les années 1920 et a connu le rythme de dépopulation le plus fort de la capitale entre 1990 et 1999 (– 1,1 % par an contre – 0,14 % en moyenne à Paris). Cette baisse s'explique par la réduction simultanée de la taille et du nombre de ménages dans l'arrondissement, phénomène qui s'est accéléré entre 1990 et 1999. La chute a cependant ralenti depuis 1999, tandis que la population parisienne augmente (– 0,4 % par an dans le 7e contre + 0,3 % par an à Paris).
En effet, le 7e arrondissement enregistre aujourd'hui une perte annuelle moyenne de 244 habitants (alors qu'il en perdait 670 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 163 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de – 407 personnes par an.

La baisse de population des années 1990 est généralisée sur une grande partie de l'arrondissement, à l'exception de quelques îlots isolés. Néanmoins, les plus fortes diminutions de population, dépassant 20 % sur la décennie, se situent principalement à l'est de l'arrondissement. Les îlots situés à proximité de l'esplanade des Invalides et ceux qui entourent l'église Saint-Thomas-d'Aquin ont connu les plus fortes diminutions. Une relative stabilité caractérise cependant quelques secteurs de l'arrondissement. La population du quartier du Gros-Caillou est restée en moyenne beaucoup plus stable, comme celle de quelques îlots disséminés au sud et à l'est de l'arrondissement.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 136 habitants par hectare en 2005, ce qui classe le 7e parmi les arrondissements les moins densément peuplés de la capitale (247 hab./ha à Paris). Celle-ci a diminué en une génération, passant de 180 hab./ha en 1975 à 136 hab./ha en 2005. La fonction résidentielle y est en effet peu développée en raison de la place importante occupée par les espaces verts, les équipements et les administrations publiques.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, est de 368 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). Les densités de population varient en fonction de la répartition des emprises d'équipements et d'administrations publiques dans l'arrondissement. Ainsi, l'est de l'arrondissement connaît des densités résidentielles plus faibles que l'ouest et le sud. Cette partie orientale de l'arrondissement est en effet majoritairement constituée d'îlots aux densités inférieures à 250 hab./ha. Celles-ci dépassent rarement 500 hab./ha, sauf autour de l'ancien hôpital Laennec. Le quartier du Gros-Caillou, à l'ouest de l'esplanade des Invalides, concentre les densités les plus fortes. De part et d'autre du Champ-de-Mars, au nord de l'avenue de La Motte-Picquet et de l'avenue de Tourville, quelques îlots accueillent des densités supérieures à 750 hab./ha. Plus au sud, en contact avec le 15e, entre l'avenue de Suffren et l'avenue de Saxe, on observe également des densités élevées.

Les fonctions dominantes sont contrastées au sein de l'arrondissement, mais seule la partie centrale connaît de fortes dominantes d'emplois, prolongeant le centre économique et décisionnel de la rive droite. Ainsi, 68,1 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont utilisés par le logement, soit une part sensiblement supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %).

• La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, s'élève à 540 habitants et emplois salariés par hectare (647 en moyenne à Paris). Celle-ci est élevée dans les secteurs les plus résidentiels, avec plus de 500, voire plus de 800 personnes à l'hectare dans le quartier du Gros-Caillou, mais aussi localement dans des îlots dominés par l'emploi, notamment le musée d'Orsay et ses abords, le ministère de la Défense, le ministère de l'Éducation nationale, ainsi que la mairie d'arrondissement.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2005 7e ARR. ET PARIS

Base 100 en 1975 à Paris : 2 296 639 habitants
Base 100 en 1975 dans le 7e arr. : 73 935 habitants

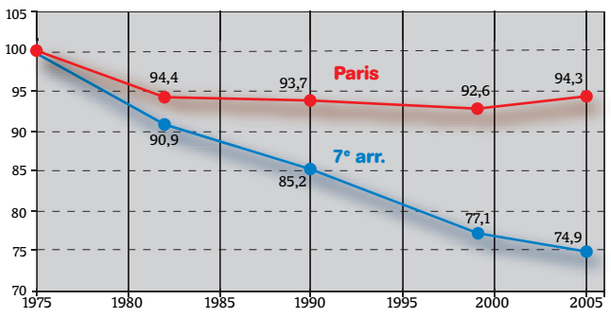

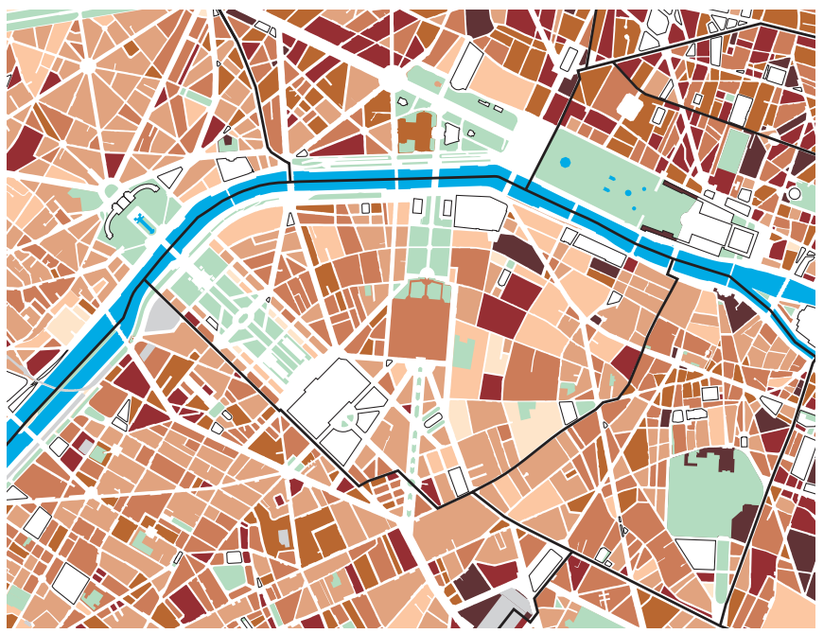

DENSITÉ HUMAINE 1999-2004
Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare
- moins de 200
- de 200 à 500
- de 500 à 800
- de 800 à 1 100
- de 1 100 à 1 400
- de 1 400 à 2 500
- plus de 2 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

Une proportion de population âgée importante et socialement aisée, une taille moyenne des ménages modérée mais supérieure à celle observée dans les autres arrondissements centraux.

• La structure par âge de la population des ménages du 7e arrondissement en 2004 [1] est marquée, d'une part, par une représentation plus importante qu'en moyenne à Paris des personnes de 60 ans et plus (23 % pour 18 % à Paris), d'autre part, par une sous-représentation des jeunes de moins de 20 ans (18 % pour 20 % à Paris) et surtout des jeunes adultes (32 % pour 36 % à Paris). Ces caractéristiques de répartition semblent s'être accentuées depuis 1999. L'âge moyen, l'un des plus élevés de la capitale, était de 42,4 ans en 1999 (39,5 à Paris). Cette particularité concerne une large partie de l'arrondissement, notamment le quartier Gros-Caillou, les abords des avenues de Tourville, de Saxe et de Breteuil, les abords de l'esplanade des Invalides, ainsi que ceux des boulevards Saint-Germain et Raspail.

• La taille moyenne des ménages est sensiblement inférieure à la moyenne parisienne (1,82 personnes par ménage en 2005, 1,88 à Paris). Les ménages sont plus souvent composés d'une personne seule qu'à Paris (54,5 % contre 52,4 %), notamment en raison de la part élevée de personnes âgées (près de 11 % des habitants ont 75 ans et plus, 8 % à Paris), et les ménages de deux ou trois personnes sont sous-représentés (34 % dans le 7e et 36,4 % à Paris). La taille moyenne des ménages est particulièrement élevée aux abords du Champ-de-Mars, de la rue de l'Université, de l'esplanade des Invalides, de l'avenue de Breteuil et de l'avenue de Saxe, ainsi qu'à l'est, aux abords des boulevards Saint-Germain et Raspail.
Avec une taille moyenne des ménages plus faible qu'à Paris et un parc de logements plus grands, l'arrondissement présente un nombre de personnes par pièce moindre (0,63) qu'à Paris (0,74).

Dans l'ensemble des ménages du 7e, les familles représentent 20,5 % en 1999, soit une proportion sensiblement plus faible que celle observée en moyenne à Paris (22 %), mais supérieure à celle des six premiers arrondissements (17,3 % en moyenne). Les plus fortes proportions (plus de 25 %) sont à l'est du Champ-de-Mars, aux abords des avenues de Saxe et de Suffren, des places Vauban et Tardieu, ainsi que du boulevard Raspail et de la rue de Bellechasse.

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement s'élève en 1999 à 19,3 % (25,8 % en moyenne à Paris) : les plus fortes proportions (de 30 à 35 %) sont observées dans le quartier du Gros-Caillou, aux abords du boulevard de La Tour-Maubourg, entre la rue Saint-Dominique et la rue de Grenelle à l'est de l'avenue Bosquet, ainsi qu'entre l'avenue de La Motte-Picquet et l'avenue de Tourville.

1 – Structure de la population – Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

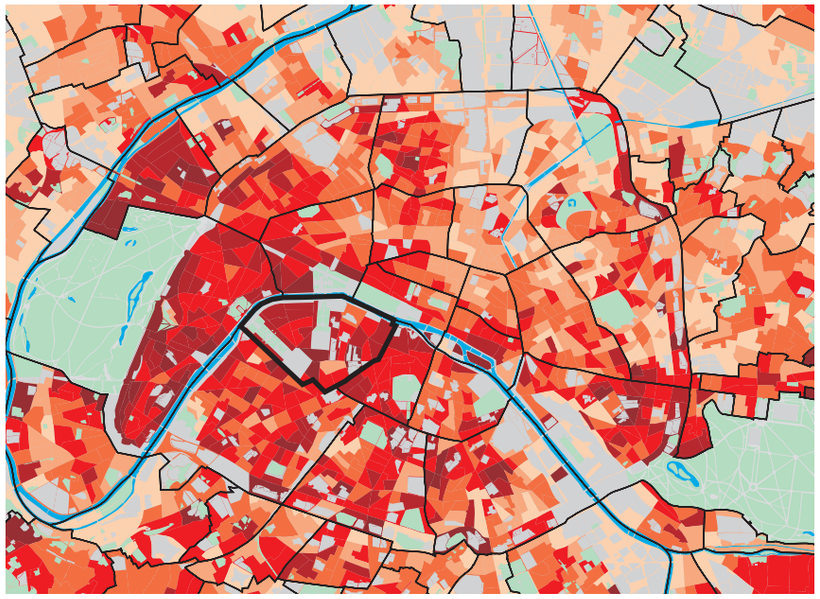

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

- plus de 44 ans
- de 42 à 44 ans
- de 40 à 42 ans
- de 38 à 40 ans
- de 36 à 38 ans
- moins de 36 ans

Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

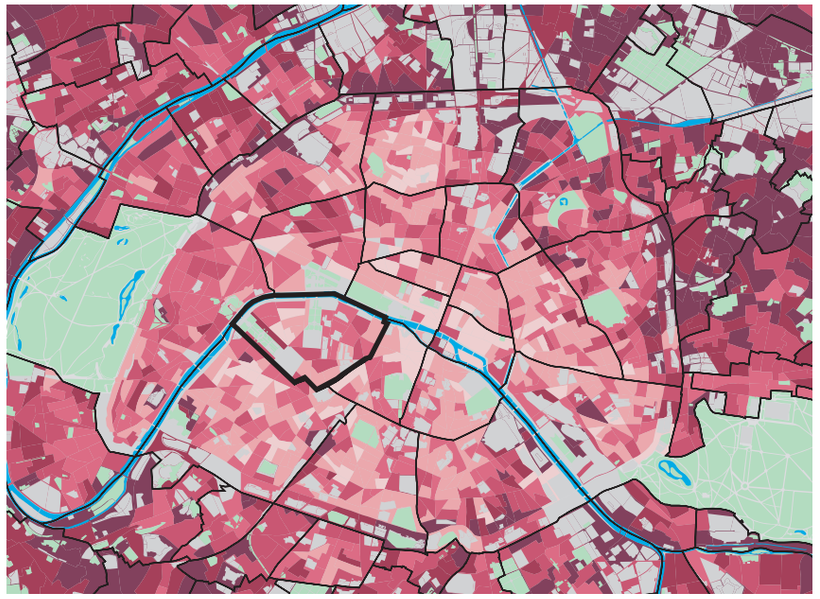

FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

Part dans le total des ménages

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage

- plus de 2,2
- de 2 à 2,2
- de 1,8 à 2
- de 1,6 à 1,8
- moins de 1,6

Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

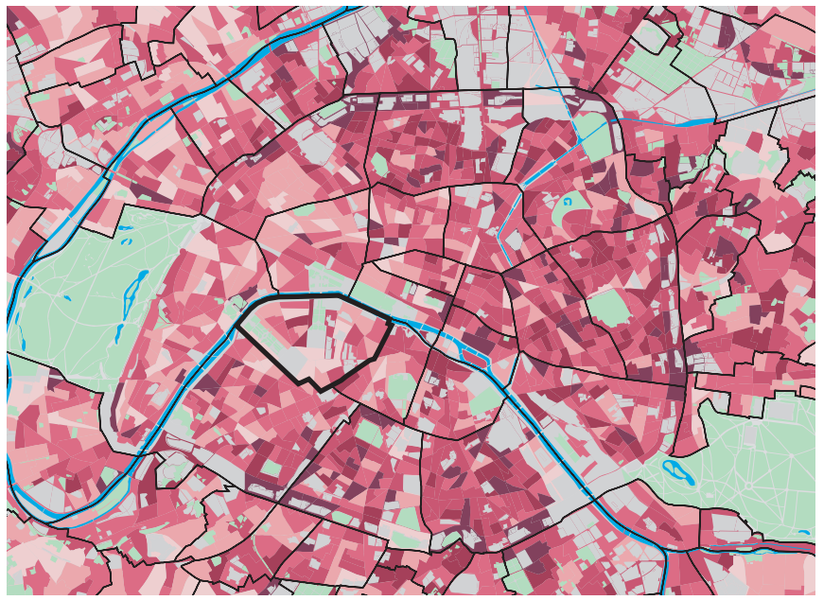

FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe
- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique
- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

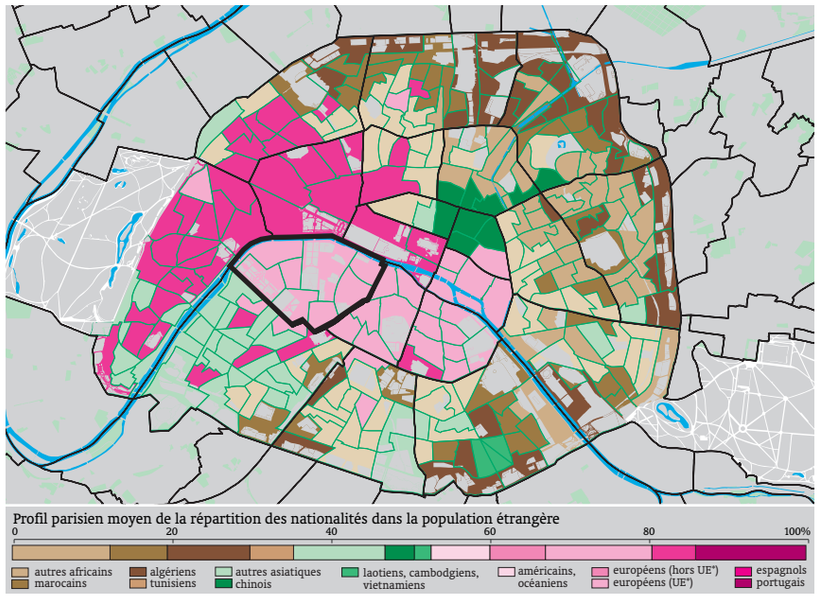

Profil parisien moyen de la répartition des nationalités dans la population étrangère

PERSONNES NON DIPLÔMÉES OU AYANT UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)
- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %
Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

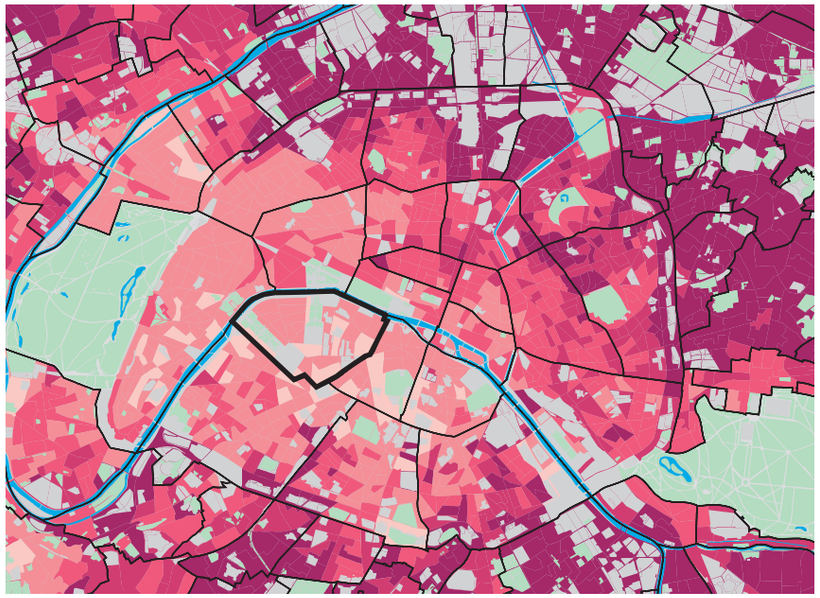

CARIE DENTAIRE

Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)
- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)

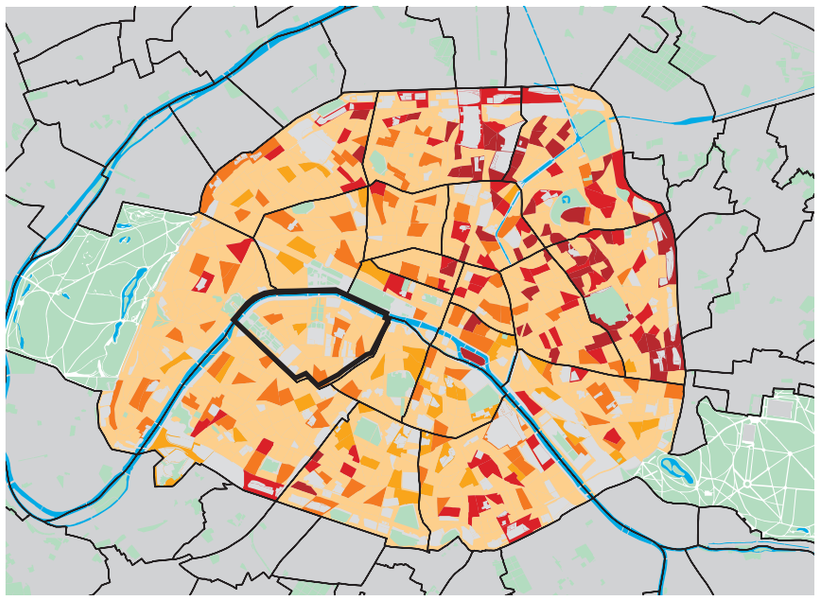

• La population étrangère résidente représente 13,7 % des habitants de l'arrondissement (14,5 % en moyenne à Paris). Il s'agit principalement de Parisiens de nationalités européenne ou américaine, surtout installés à l'ouest du quartier Gros-Caillou.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat s'élève en 1999 à 27,5 % (moyenne Paris : 42,1 %), soit l'une des plus faibles parmi les arrondissements parisiens.

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 7e arrondissement sont beaucoup moins nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant 3,6 % des lycéens en 2004, soit la plus faible part parisienne (17,9 % à Paris).

• En terme de scolarité, 3 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2], soit la proportion la plus faible (avec le 5e arrondissement) de Paris (7,1 % en moyenne à Paris).

• En 2003, chez les jeunes enfants, les cas d'obésité (5 %) ainsi que les signalements de caries [3] (17,6 %) sont très inférieurs aux moyennes parisiennes (respectivement 8,4 % et 26,1 %).

2 – Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.
3 – Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1re année de primaire.

Part d'élèves boursiers en lycée public en 2004

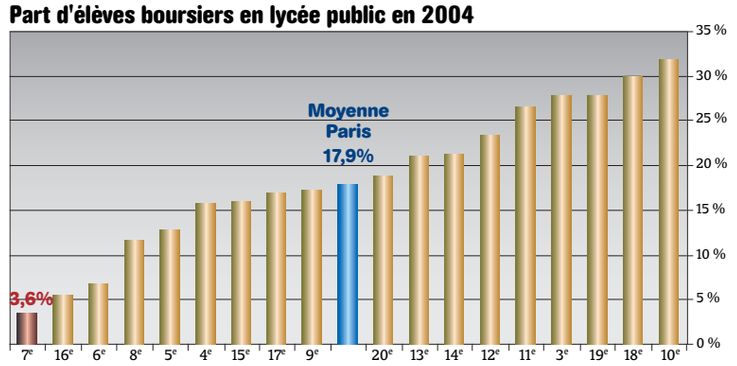

Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3e de 2001 à 2006

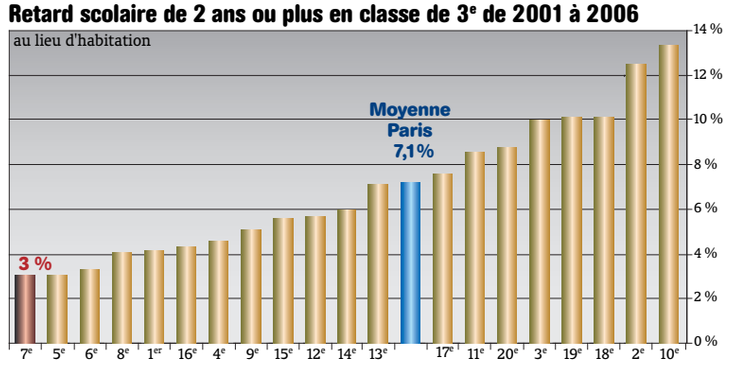

Caries dentaires en classe de CP en 2003

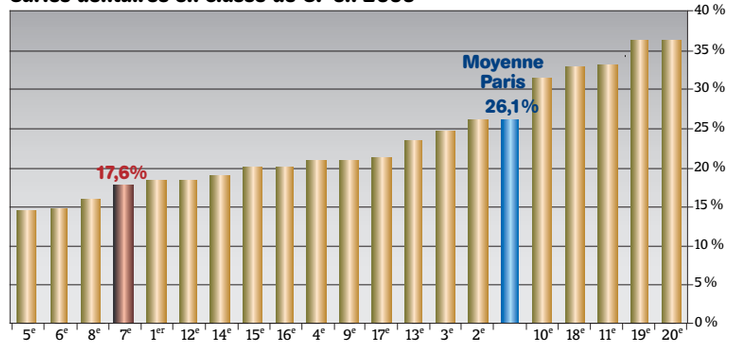

Population active

De faibles taux d'activité comme de chômage, et une population à hauts niveaux de revenus.

En 1999, le 7e arrondissement compte 27 340 actifs, soit un taux d'activité de 54,3 %, parmi les plus faibles de la capitale, avec les 6e et 16e arrondissements (61,4 % en moyenne à Paris), en raison d'une forte proportion des personnes âgées de 60 ans et plus. Le taux d'activité des femmes est également faible : moins de 48 % des femmes de 15 ans et plus sont des femmes actives (56,1 % à Paris).
En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 7e et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de près de 85 % en 1975 à 76,3 % en 1999 (70,5 % en moyenne à Paris en 1999).

En 1999, 37,2 % des actifs ayant un emploi habitant l'arrondissement y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 39,1 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 21,9 % en Ile-de-France hors Paris (28 % en moyenne à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre une prédominance de chefs d'entreprises, cadres et professions libérales dans l'arrondissement, qui représentent ainsi 56 % des actifs (41 % en moyenne à Paris). À l'inverse, les professions intermédiaires (17 %), les employés (20 %) et les ouvriers (5,4 %) sont sous-représentés par rapport aux moyennes parisiennes (respectivement 23 %, 24,4 % et 10,3 %).

Cette dominante des catégories sociales les plus aisées s'est accrue en une décennie : quelques îlots alors mixtes dans le quartier Gros-Caillou notamment présentent aujourd'hui 40 % voire plus de 50 % de cadres dans la population active résidante. De plus, la moitié est, globalement habitée par les catégories aisées en 1990, a connu une amplification de ce phénomène. Seuls l'îlot accueillant la caserne de Babylone, entre les rues Oudinot, de Babylone, Monsieur et Vaneau, concentrait toujours en 1999 40 % à 50 % d'employés et d'ouvriers.

• En juin 2007, l'arrondissement comptait environ 1 390 demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM), soit 1,6 % des DEFM à Paris[4]. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 14 % (– 14,8 % à Paris). Après une hausse importante de près de 45 % entre fin 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (– 41 %). Les densités restent globalement faibles dans l'ensemble du 7e, à l'exception du secteur compris entre le Champ-de-Mars et l'esplanade des Invalides, au sud de la rue Saint-Dominique (de 15 à 30 demandeurs d'emploi par hectare).
Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee s'élève au 31 décembre 2006 à 6 % pour le 7e arrondissement, un taux inférieur à la moyenne parisienne d'alors (8,9 %). En juin 2007, le taux de chômage n'est pas connu par arrondissement, mais il est de 8,3 % pour Paris.

• Le revenu médian par unité de consommation (UC) en 2004[5] s'élève à 33 770 euros dans le 7e, soit l'un des plus élevés avec les 16e, 8e et 6e arrondissements (21 180 euros en moyenne à Paris). Le revenu médian est élevé dans l'ensemble de l'arrondissement ; néanmoins, en 2002, la partie du quartier Gros-Caillou située au sud de la rue de l'Université, à l'est de l'avenue Bosquet, puis au sud de la rue Saint-Dominique, présentait des revenus médians inférieurs à 30 000 euros, voire à 25 000 euros, quand la majorité de l'arrondissement se situe au-dessus de 30 000 euros par unité de consommation, exception faite des abords de la partie sud du boulevard des Invalides et de la rue Oudinot.
De plus, la part des ménages imposés (77,5 %) est plus élevée que la moyenne parisienne (71,7 %). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus est de 3,7 % (10,8 % à Paris).

4 – Source Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), septembre 2006.
5 – Revenus fiscaux des ménages 2004, Insee-DGI.

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus

- plus de 70 %
- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- moins de 55 %

Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

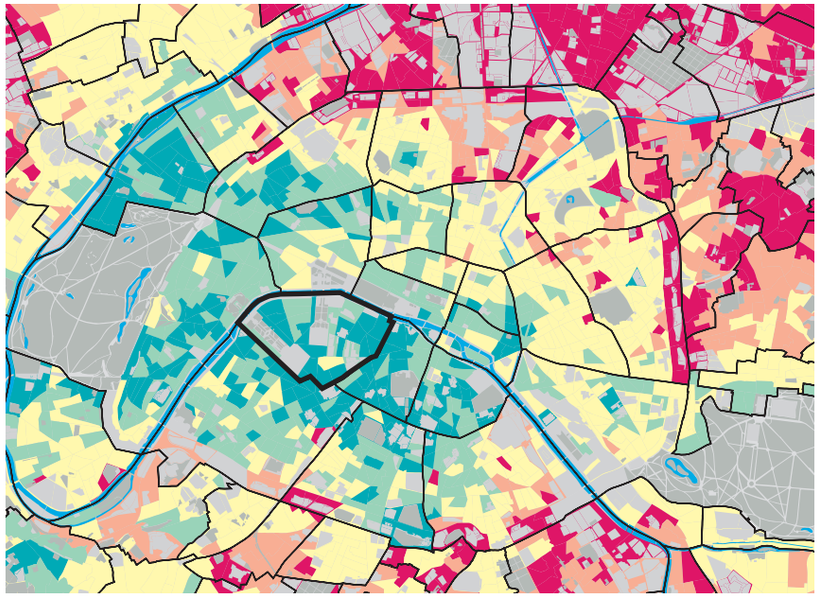

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures
- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Dominante employés, ouvriers
- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Occupation mixte
- absence de dominante ou plusieurs dominantes simultanées

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

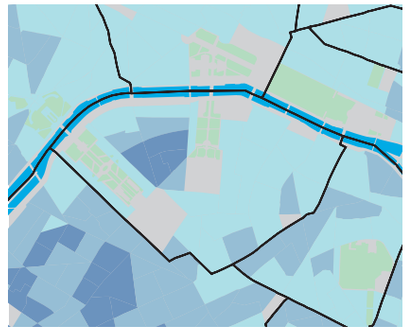

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*
- plus de 60 par ha
- de 30 à 60 par ha
- de 15 à 30 par ha
- de 7 à 15 par ha
- moins de 7 par ha

Moyenne Paris = 12,6

* en recherche active d'un CDI à temps plein

Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe – mars 2007

REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*
- plus de 30 000 €
- de 25 000 à 30 000 €
- de 20 000 à 25 000 €
- de 15 000 à 20 000 €
- de 10 000 à 15 000 €
- moins de 10 000 €

Moyenne Paris = 20 150 €
Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1er adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

Logement

En une génération, le parc de logements s'est peu renouvelé mais a fait l'objet d'importantes améliorations en terme de confort, et l'arrondissement compte toujours aujourd'hui une faible part de logements sociaux, avec 1,2 % des résidences principales.
Le parc compte peu de constructions récentes et les valeurs foncières sont parmi les plus élevées de la capitale.

DONNÉES GÉNÉRALES

Le 7e arrondissement occupe 4,7 % de la surface totale de Paris, mais ne compte, en 2005, que 2,9 % du parc parisien (38 200 logements), en raison notamment de la présence d'emprises publiques importantes comme le Champ-de-Mars, l'esplanade des Invalides, ainsi que de nombreux équipements tels l'hôtel des Invalides, le musée d'Orsay, l'Assemblée nationale, l'École militaire, l'ancien hôpital Laennec, le musée Rodin, divers ministères et ambassades, etc.
Le bâti consacré au logement est constitué de 71 % d'immeubles antérieurs à 1915[6], à l'image des autres arrondissements centraux (50,5% en moyenne à Paris). La part des logements construits entre 1915 et 1975 s'élève à près de 21 % des logements soit une proportion relativement importante pour un arrondissement du centre, même si elle reste inférieure à celle observée à Paris en moyenne (29 %).
À l'inverse, seuls 4 % des logements de l'arrondissement ont été construits après 1975, soit une proportion comparable à celle rencontrée dans les 6e et 8e arrondissements, par exemple. Hormis quelques réalisations dans le quartier du Gros-Caillou entre les rues de l'Université et Saint-Dominique, et quelques petits programmes épars, très peu de nouvelles constructions ont été réalisées depuis trente ans.

• Les résidences principales représentent 77,4 % des logements en 2005, soit une proportion faible par rapport aux autres arrondissements (84,7 % en moyenne à Paris), d'autant plus que cette proportion semble en baisse depuis 1999 tandis qu'elle reste quasiment stable à Paris. En revanche, la part de logements inoccupés demeure élevée (22,6 % du parc, soit près de 8 650 logements) : ceux-ci sont essentiellement localisés dans le quartier des ministères et des ambassades. La relative stabilité du nombre de logements et la progression de la part de logements inoccupés ont entraîné la contraction du parc de résidences principales.
De plus, on observe un nombre significatif de résidences principales occupées par leur propriétaire, en moyenne 37 % contre 32 % en moyenne à Paris en 2005. En 1999, les locataires ne représentent que 51,4 % (63 % à Paris) des occupants, mais les personnes logées gratuitement 13,1 % (7,3 % à Paris).

• La taille moyenne des résidences principales[7] (3 pièces) est supérieure à la moyenne parisienne (2,6 pièces). Signe d'une occupation des logements relativement modérée, le nombre moyen de pièces par personne est le plus élevé de Paris (1,54).
L'examen de la répartition par taille des résidences principales met en lumière une très forte proportion de grands logements : plus d'un logement sur trois compte au moins quatre pièces (un sur cinq à Paris), et les cinq pièces et plus représentent 20,6 % des résidences principales de l'arrondissement (8,5 % à Paris). Ces derniers sont en proportion importante dans la quasi-totalité du 7e, et particulièrement dans les quartiers Invalides et Saint-Thomas-d'Aquin, dans le périmètre du PSMV ainsi qu'aux abords du Champ-de-Mars et autour de l'avenue de Breteuil. Les petits logements d'une ou deux pièces représentent moins de la moitié des résidences principales (49 %), tandis qu'ils sont 56 % à Paris. Ceux-ci sont notamment très présents dans le quartier du Gros-Caillou, en particulier dans le tissu le plus ancien, ainsi que dans le tissu régulier des périodes haussmannienne et posthaussmannienne, où ils traduisent probablement la présence de pièces indépendantes (anciennes chambres de service).
Conséquence de ces répartitions, les logements de taille moyenne (trois pièces) représentent 17 % des logements dans le 7e contre 23 % à Paris.

Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007[8] s'élève à 21,90 euros, soit le plus élevé de tous les arrondissements (17,70 euros en moyenne à Paris). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens a progressé de 69 % ces cinq dernières années (moyenne Paris : + 76 %). Il atteint 8 660 euros au 3e trimestre 2007[9], soit le plus élevé avec le 6e arrondissement (6 181 euros en moyenne à Paris). Un écart est à noter entre le prix de vente moyen observé dans les quartiers du Gros-Caillou (près de 8 200 euros par m²) et Saint-Thomas-d'Aquin (plus de 9 620 euros par m²).
Le nombre de logements neufs en 2006 ne permet pas de déterminer un prix moyen de vente au mètre carré significatif.

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe dans l'arrondissement représentait 3,5 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris. Cette même année, sur 1 035 appartements anciens vendus dans le 7e, 18,7 % l'ont été à la découpe, soit une part supérieure à celle observée en moyenne à Paris (15 %).

6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1er janvier 2005.
7 – Source Insee, recensement 1999.
8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007, source OLAP.
9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3e trimestre 2007.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

Base 100 en 1975 à Paris :
1 109 120 résidences principales
Base 100 en 1975 dans le 7e arr. :
34 690 résidences principales

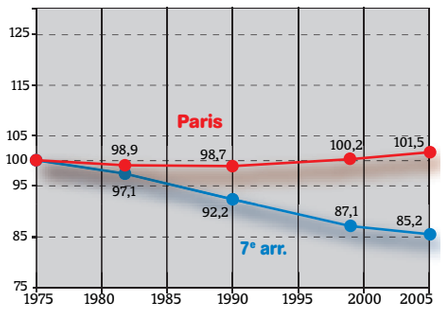

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

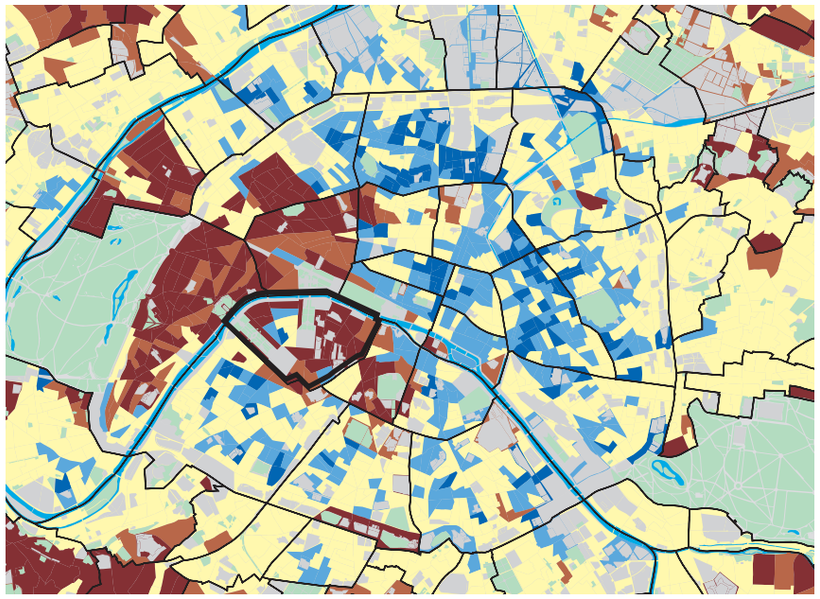

5 pièces et plus
- plus de 20 %
- de 15 à 20 %

1 et 2 pièces
- plus de 70 %
- de 60 à 70 %
- moins de 15 % de 5 pièces et plus/moins de 60 % de 1 et 2 pièces

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

PRIX DE VENTE AU M² AU 3e TRIMESTRE 2007

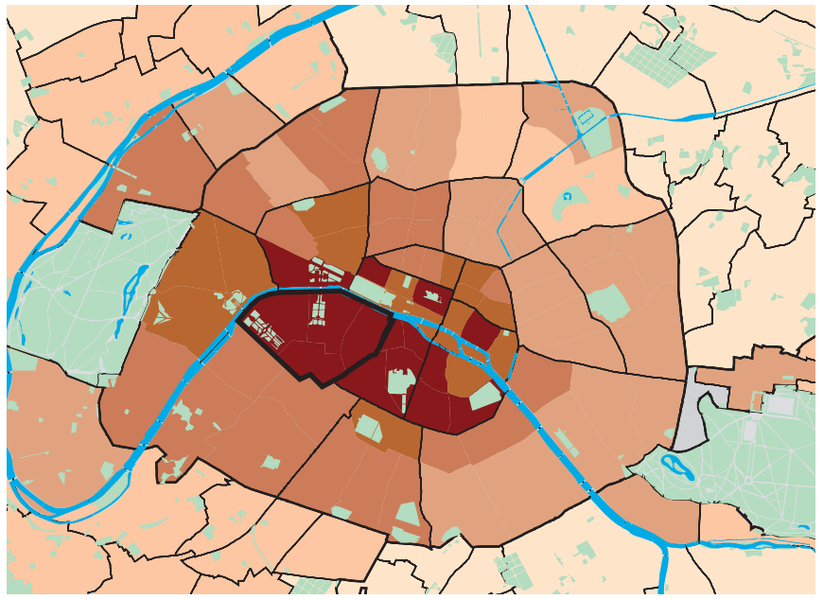

Appartements anciens
- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €
- donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €
Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris Ile-de-France

Logement

LOGEMENT SOCIAL

Le 7e arrondissement compte 367 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 1,2 % des résidences principales [10] (15,4 % en moyenne à Paris). C'est l'un des taux les plus faibles de logements sociaux, avec les 6e, 8e et 16e arrondissements.
Ces logements sont essentiellement situés dans le quartier Gros-Caillou, où de petits programmes ont été réalisés dans les années 1970-1980. De 2001 à 2007, 224 logements sociaux ont été financés dans le 7e arrondissement. En effet, plus de 45 % [11] des logements sociaux de l'arrondissement ont été mis en service entre 1975 et 1989. Le nombre de logements sociaux, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, a augmenté de moitié entre 2001 et 2007, soit plus de 120 logements supplémentaires (+ 14 % pour Paris sur la même période).
Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. Ce parc social concerne très peu le 7e arrondissement. Les plus fortes concentrations parisienne de parc social de fait se situent dans les 18e, 19e, 20e, 10e et 11e arrondissements.

CONFORT

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans : en 1999, 12 % des résidences principales n'ont pas les éléments de confort (sans WC intérieurs, ni baignoire ni douche), alors qu'elles représentaient 18,5 % du parc en 1990 et 26,1 % en 1982. La part des logements inconfortables dans les résidences principales reste néanmoins supérieure à celle observée sur l'ensemble de Paris (10 % en 1999). En effet, la présence de chambres de service dénuées de confort dans les immeubles du tissu haussmannien ou posthaussmannien contribue à expliquer ces taux élevés.

Trois immeubles du 7e arrondissement sont recensés dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne [12], dont deux bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux ; le troisième est traité par la Siemp au titre de sa convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité.

10 – Les résidences principales sont estimées par la Préfecture de Paris à partir des fichiers DGI.
11 – Proportions calculées à partir du fichier Préfecture de Paris au 1er janvier 2005.
12 – Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, septembre 2006.

LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007

Nombre de logements
- 1
- 10
- 25
- 50
- 100
- 250
- 500
- 1000

logements agréés avant 2001

Créations 2001-2006
- construction
- acquisition-réhabilitation
- acquisition-conventionnement

zone de déficit en logement social

Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1er janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007

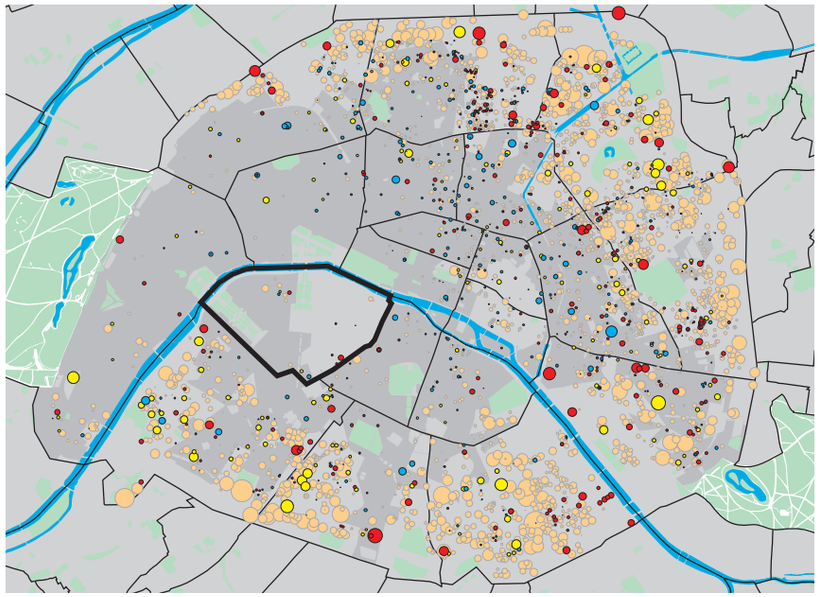

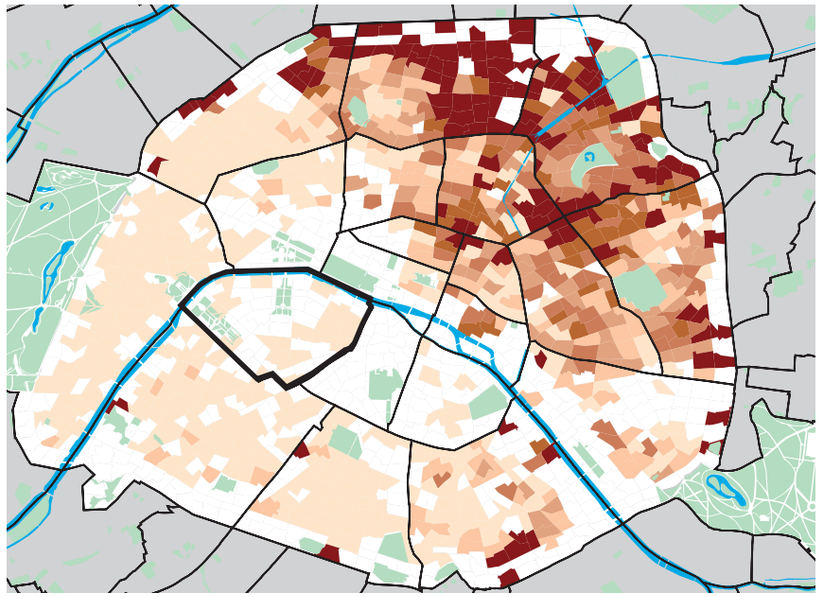

PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*
- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 25 %
- de 25 à 35 %
- plus de 35 %

* logements meublés ou occupés à titre gratuit
Source : Filocom 2003

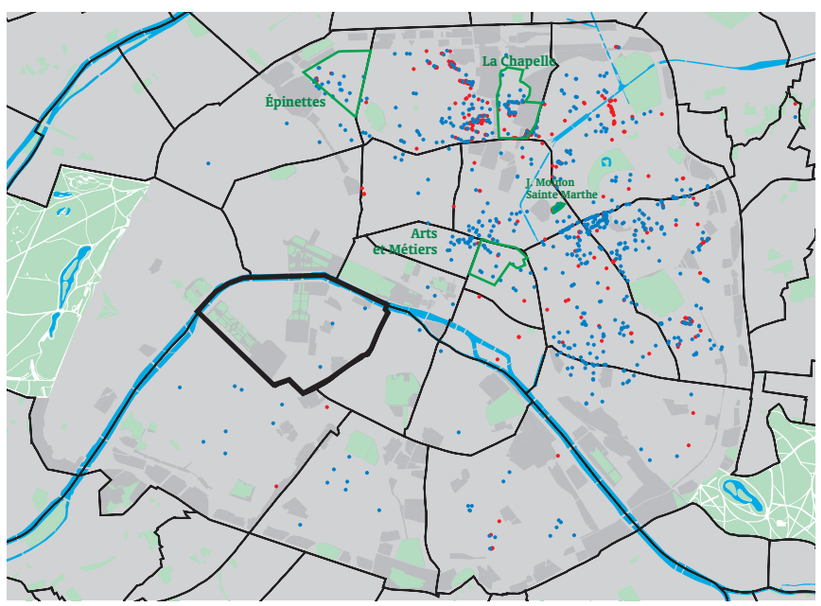

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie
- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

Emploi et économie

En une génération, l'emploi dans l'arrondissement a régressé, puis a repris au début des années 2000. Le tissu économique de l'arrondissement reste très marqué par une part élevée d'emplois publics, principalement d'État.

Le 7e compte près de 71 280 emplois salariés en 2004 ce qui représente 4,3 % de l'emploi salarié parisien. Près de 40 % des emplois salariés de l'arrondissement sont des emplois publics, soit une très forte part (19,2 % en moyenne à Paris). Ces emplois sont très majoritairement liés à l'administration d'État. La structure de l'emploi est restée stable, même si en une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 4 % (–15,3 % à Paris). C'est notamment dans les années 1990 que le 7e a perdu de nombreux emplois : – 12 300 emplois entre 1990 et 1997, soit une baisse de 17 %, plus importante qu'en moyenne à Paris (–12,6 %). L'emploi a ensuite augmenté de 19,3 %, soit une proportion plus élevée qu'à Paris (+ 7,6 % entre 1997 et 2004).
En 1999, avec près de 76 210 emplois au lieu de travail, l'arrondissement présentait un taux d'emploi de 2,8 (8 emplois pour un résident actif), soit un niveau plus élevé que la moyenne parisienne, qui s'établit à 1,4.
La vente en cours envisagée par l'État d'une partie de son patrimoine d'immeubles occupés par des bureaux administratifs, accompagnée de la déconcentration de certaines fonctions vers d'autres territoires, pourrait induire une baisse des emplois.

Ces emplois sont exercés à 42,7 % par des actifs résidant à Paris (43,6 % de moyenne parisienne en 1999). Et, parmi ces emplois, 12,1 % sont occupés par des actifs résidant dans le 7e arrondissement, soit un niveau inférieur à la moyenne de Paris, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.
Dans l'arrondissement, la densité d'emplois salariés s'élève à 174 emplois à l'hectare (Paris : 191). La répartition géographique des emplois montre une grande hétérogénéité. Les secteurs les plus denses en emplois (plus de 500 emplois à l'hectare) se situent principalement entre la rue de Bourgogne et la rue de Bellechasse. Plusieurs ministères y sont implantés, ainsi que la mairie d'arrondissement. On trouve localement quelques îlots dont les densités d'emplois sont tout aussi élevées : au nord-est, autour du musée d'Orsay, de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Institut national des langues et civilisations orientales (ce dernier devant être transféré à Paris Rive Gauche en 2009), ainsi qu'aux abords du boulevard Saint-Germain et de la rue du Bac ; au nord-ouest, aux abords de l'Institut national de la recherche agronomique et de la rue de l'Université ; et au sud, dans les îlots occupés par l'Unesco et par les ministères de l'Écologie et du Développement durable, et de la Santé.
Les densités sont moins élevées mais encore importantes (entre 200 et 500 emplois à l'hectare) à l'est de l'arrondissement. Dans ce secteur, une partie des emplois sont liés aux universités et aux grandes écoles (Paris-V, Institut d'études politiques…). Les densités les moins élevées (moins de 200 emplois à l'hectare) sont principalement localisées aux alentours de l'hôtel des Invalides et du Champ-de-Mars.
L'administration publique génère près de 40 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, puisque le 7e accueille une vingtaine de ministères et de secrétariats d'État, des écoles et universités, des instituts de recherche et des ambassades, soit plus de 15 % des emplois publics de l'administration d'État, premier employeur de l'arrondissement : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Santé et de la Protection sociale, ministère de l'Agriculture, Assemblée nationale…

Au 1er janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

13 – Rapport Tertiarisation, Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise, source RG 1999.

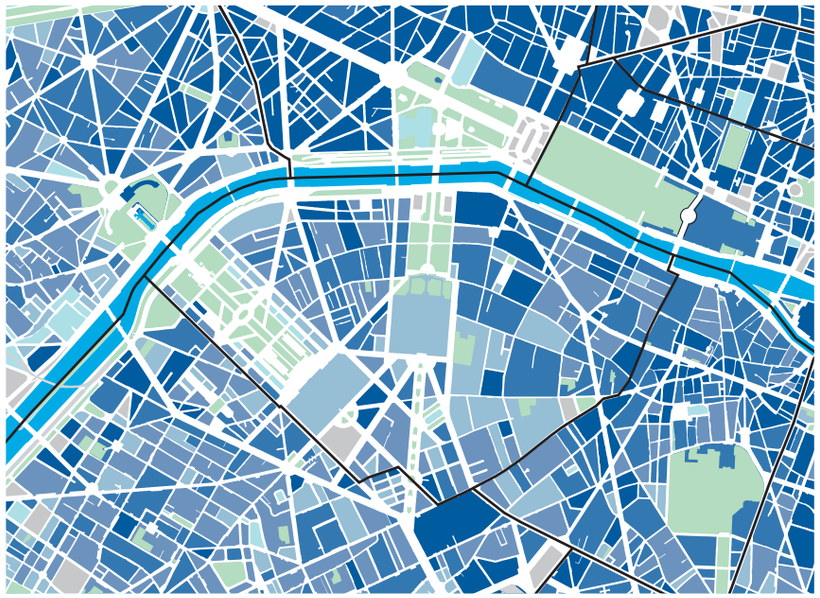

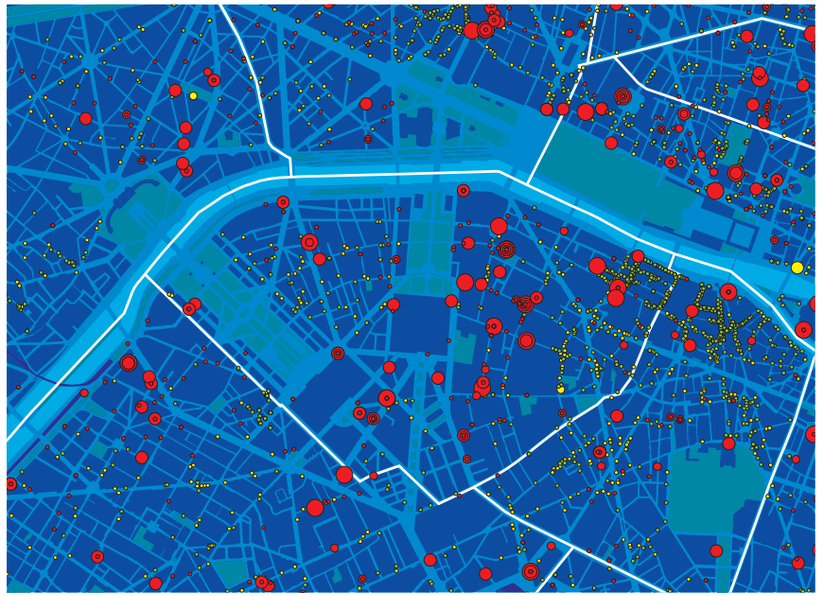

L'emploi de bureau représente près de 46 000 [13] emplois en 1999, soit 60 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % en moyenne à Paris), en raison du grand nombre d'administrations.

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 7e arrondissement accueille 7 810 entreprises au 1er janvier 2006, soit 3 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. Ce faible taux est à relier à la présence d'établissements publics, qui ne sont pas répertoriés parmi les 7 810 entreprises de l'arrondissement mentionnées.

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²
- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²
- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007

LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007

SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

7e arrondissement
- antiquités
- encadrement, vente de tableaux
- équipement du foyer
- vente de meubles
- prêt-à-porter

Nombre de commerces de prêt-à-porter dans les galeries ou centres commerciaux
- de 8 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

Source : BDCOM 2007

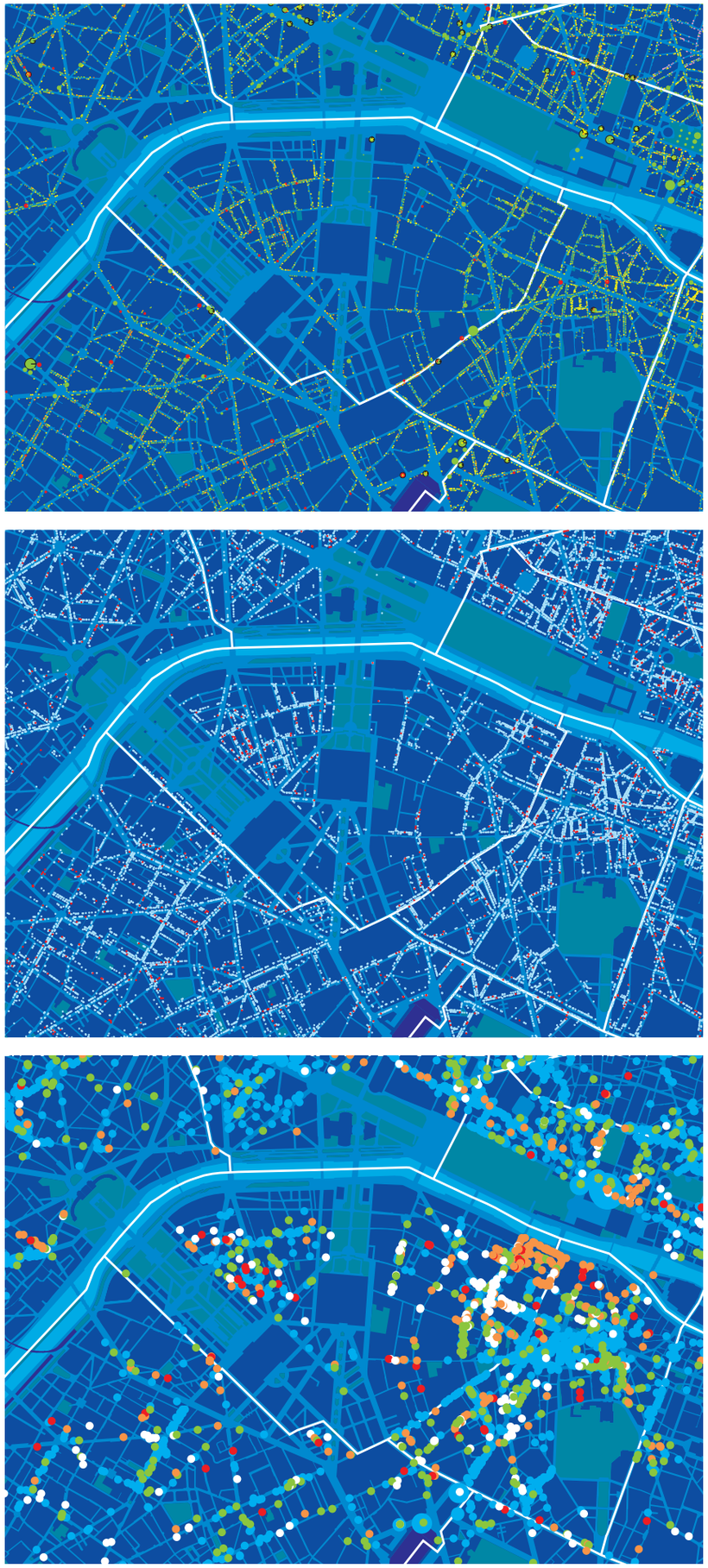

Une activité commerciale essentiellement regroupée autour de deux pôles importants, et un commerce alimentaire concentré dans le quartier résidentiel du Gros-Caillou.

L'emploi lié au commerce s'élève à près de 5 000 emplois salariés en 2004, soit 7 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, une part plus faible que la moyenne observée dans l'ensemble des arrondissements parisiens (10 %).
En 2007, le 7e arrondissement compte 2 140 établissements commerciaux, d'après les informations de la Banque de données sur le commerce.
Le commerce alimentaire est bien implanté : l'arrondissement compte 4,5 commerces pour 1 000 habitants, soit une proportion plus élevée qu'en moyenne à Paris (3,2 pour 1 000). Le marché Saxe-Breteuil complète cette offre alimentaire, dans le sud de l'arrondissement.
Les commerces sont géographiquement regroupés et distribués en deux pôles principaux. Le premier se situe autour des rues Cler et Saint-Dominique. Le commerce alimentaire y est très développé et voisine avec des commerces de toute nature. Ce secteur est également le plus dense en population de l'arrondissement. Le second se trouve à l'est du 7e, dans la continuité du quartier Saint-Germain-des-Prés. On y retrouve, près de la Seine, autour des rues du Bac, de Beaune, de Lille et des Saints-Pères, un nombre important d'antiquaires, le Carré Rive Gauche, ainsi que des commerces d'équipement du foyer et de la maison. Roche-Bobois et The Conran Shop en sont les enseignes les plus connues. Le Bon Marché, en lisière de ce pôle animé, est le plus grand magasin de la rive gauche, et il s'accompagne de la Grande Épicerie de Paris, magasin alimentaire de luxe. À l'écart de ces pôles principaux, les commerces d'équipement de la personne se localisent autour de la rue de Sèvres ou encore rue de Bourgogne.

Le 7e présente une faible part de locaux vacants en rez-de-chaussée par rapport au total des locaux, de l'ordre de 5,9 % en 2007, inférieure à la moyenne parisienne, qui est de 9,4 %.
La tour Eiffel et le Champ-de-Mars ou encore les Invalides attirent une fréquentation touristique importante. Les lieux d'hébergement et de restauration sont nombreux dans le quartier du Gros-Caillou, entre les deux principaux sites touristiques, ainsi qu'aux abords du musée d'Orsay et en limite avec le 6e arrondissement.

La structure commerciale du 7e est dominée par les boutiques d'équipement de la maison (17,4 % contre 6,5 % en moyenne). Les services commerciaux et les cafés et restaurants sont, en revanche, moins présents, en proportion, qu'à Paris, avec des parts respectives de 15,7 % contre 20,1 % et de 15,2 % contre 21 %. Entre 2003 et 2007, l'arrondissement a connu une légère baisse du nombre de ses commerces (– 36 établissements), notamment dans les secteurs du bricolage et des services commerciaux.
Il est possible qu'une partie de cette diminution apparente résulte d'annexion par des commerces voisins.

ÉVOLUTION DES COMMERCES
BDCOM 2003 et 2007
7e arrondissement

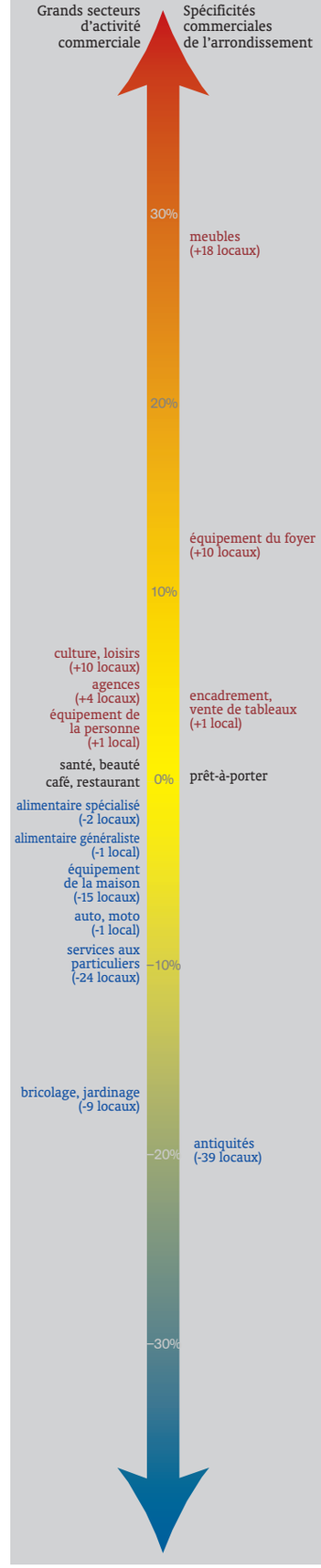

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.
En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes.
En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO_2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Dans le 7e, le chauffage est principalement réparti entre individuel électrique et individuel gaz ; il est dans une moindre mesure assuré par du chauffage urbain et du fioul.

14 – TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1 TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

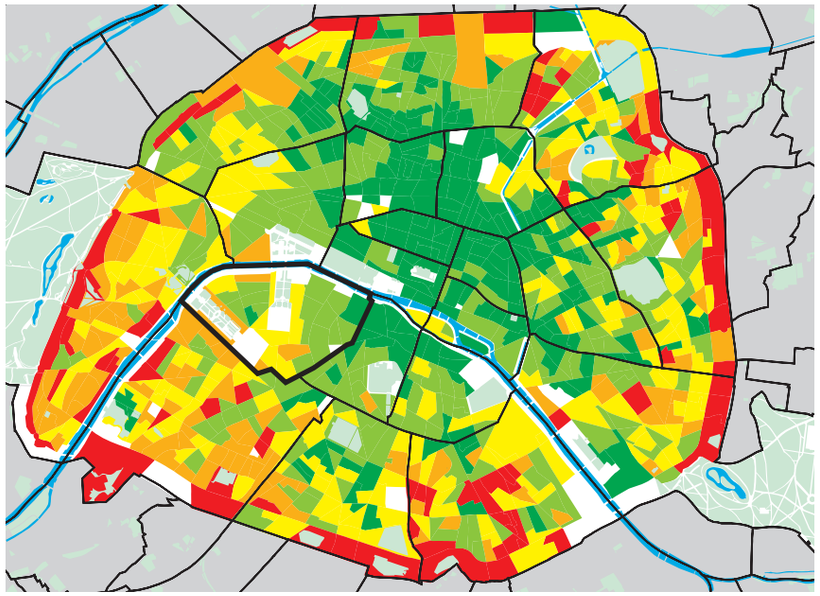

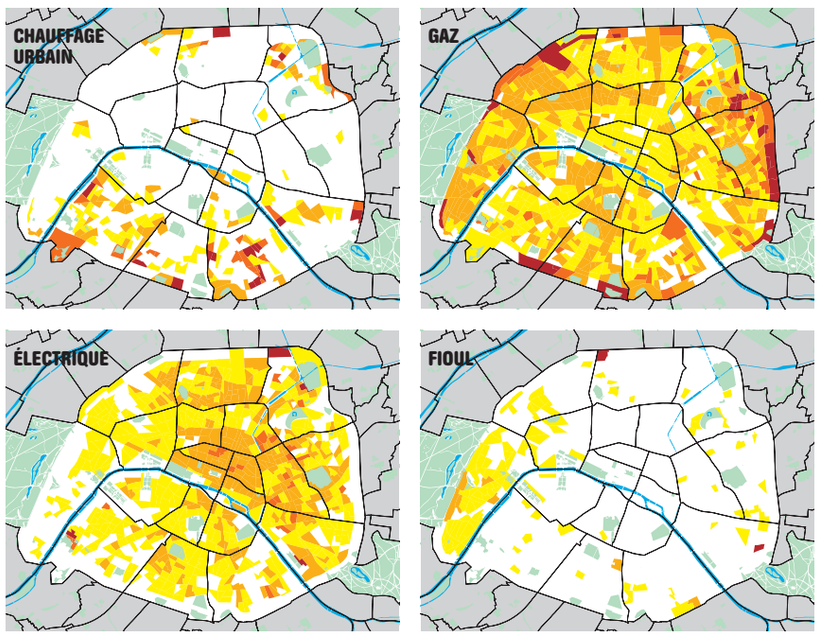

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.
Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.
Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).
On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

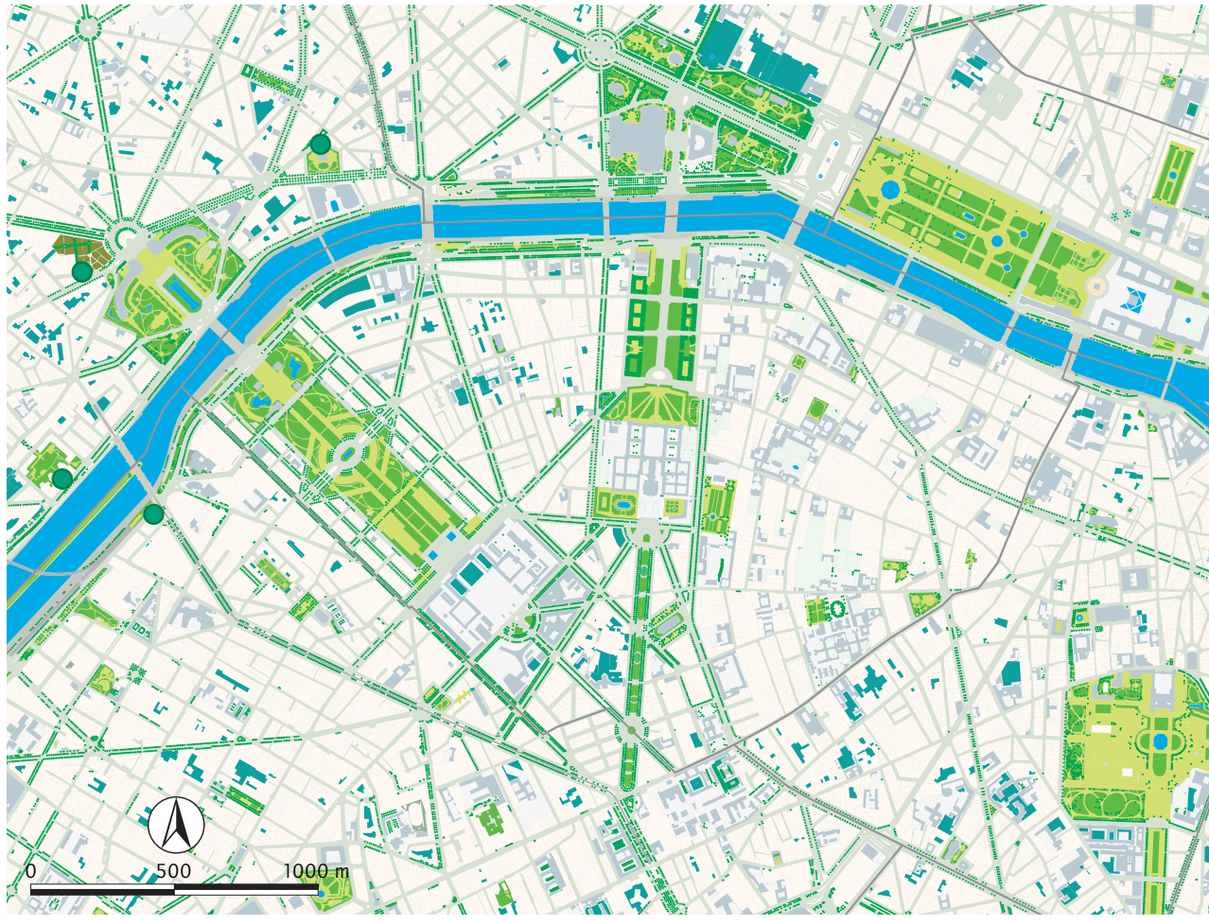

Formation

1730
Plan de Roussel
Paris, ses fauxbourgs
et ses environs

- rues d'origine médiévale
- grandes compositions réalisées à partir du XVIe siècle
- limites d'arrondissements actuelles

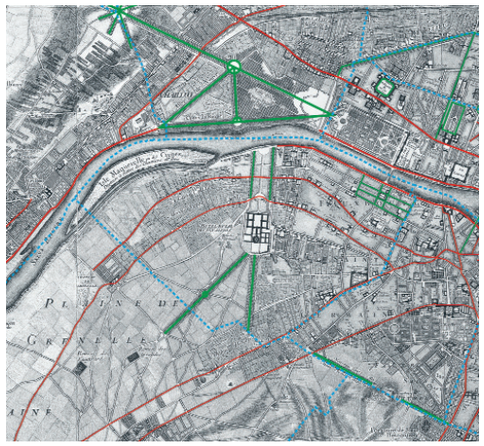

1780-1830
Assemblage du plan
de Verniquet (à l'intérieur
du mur des Fermiers
généraux) et des minutes
de banlieue de Paris
(à l'extérieur de l'enceinte
des Fermiers généraux)

- 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- limites d'arrondissements actuelles

1871
Alphand
Atlas des travaux de Paris

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- limites d'arrondissements actuelles

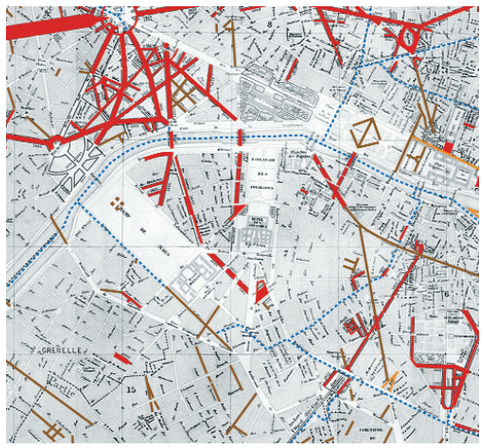

1940
Extrait de la carte de France
« type 1922 » éditée vers 1940
IGN

- Réseau créé sous la IIIe République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- limites d'arrondissements actuelles

L'urbanisation du 7e arrondissement s'est effectuée, dans ses grandes lignes, d'est en ouest. La ville n'atteint le territoire de l'actuel arrondissement qu'au début du XVIIe siècle, quand les chemins qui divergent vers la plaine de Grenelle (rues Saint-Dominique, de Grenelle, de Varenne, de Babylone) commencent à être bordés de maisons, et alors qu'est lancé le lotissement du Pré-aux-Clercs, le long de la Seine. L'hôtel des Invalides est édifié à la fin du XVIIe siècle.
De nombreux hôtels particuliers sont construits jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, époque à laquelle est fondée l'École militaire. Entre le milieu du XVIIe et la fin du XVIIIe, un système d'allées et d'avenues est mis en place derrière les Invalides, puis aux abords de l'École militaire : boulevard des Invalides, avenues de Breteuil, de Ségur, de Saxe, de Tourville.

La Révolution n'a pas de grande incidence sur la structure urbaine de l'arrondissement. La densification s'intensifie dans le faubourg Saint-Germain et le quartier du Gros-Caillou. En revanche, la période haussmannienne voit les transformations toucher deux parties en limite de l'arrondissement : le nord-est du faubourg Saint-Germain, avec le prolongement du boulevard Saint-Germain jusqu'à la Seine, et la partie ouest du Gros-Caillou, avec l'ouverture des avenues Bosquet et Rapp. Par la suite, les expositions universelles qui se succèdent sur le Champ-de-Mars entraînent la construction de la tour Eiffel (1889) et le lancement du pont Alexandre-III (1900).

Le XXe siècle n'a connu que deux transformations d'importance : l'implantation du siège de l'Unesco place de Fontenoy, qui occupe un îlot complet, et la restructuration de la gare d'Orsay. S'y ajoute aujourd'hui le musée du quai Branly.

Structure urbaine

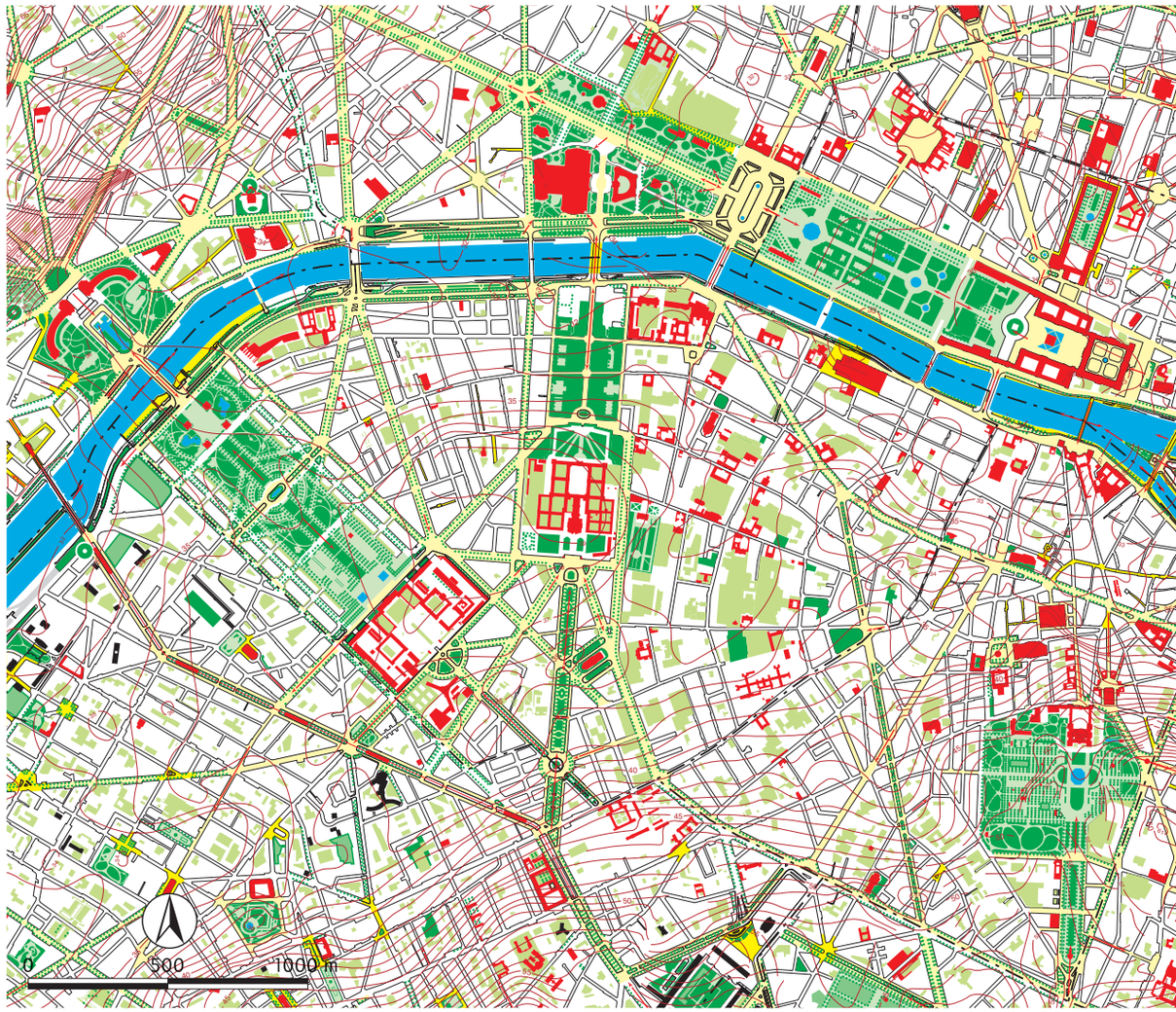

PAYSAGES

Le 7e arrondissement est constitué de deux ensembles monumentaux à l'échelle de la capitale, les Invalides et l'École militaire, qui occupe presque la moitié de sa surface. Organisés perpendiculairement à la Seine, leurs axes de composition (avenues de Saxe et de Breteuil) se croisent place de Breteuil, offrant des perspectives sur ces deux monuments majeurs. De plus, au sud, ces compositions sont reliées entre elles par un système de larges avenues rayonnantes (avenues de La Motte-Picquet, de Lowendal, de Ségur…).
Les édifices monumentaux ne se limitent pas à l'hôtel des Invalides, à l'École militaire et à la tour Eiffel. Il faut aussi citer les églises (Saint-François-Xavier…), les palais (Bourbon, de la Légion d'honneur…), le musée d'Orsay dans l'ancienne gare éponyme, mais aussi les nombreux hôtels particuliers du faubourg Saint-Germain, occupés aujourd'hui par des ambassades ou des ministères, dont les jardins souvent cachés n'en constituent pas moins une impressionnante nappe de frondaisons.
Les boulevards et avenues cités précédemment sont plantés à l'alignement, et l'esplanade des Invalides et le Champ-de-Mars constituent deux des plus grands jardins publics de Paris.

STRUCTURE URBAINE

La structure urbaine du réseau principal est complexe, puisqu'elle juxtapose des tracés monumentaux et des systèmes de voies qui ne dépendent pas seulement du 7e arrondissement. À l'ouest, se trouvent les deux compositions monumentales, les Invalides et l'École militaire. À l'est, les boulevards Saint-Germain et Raspail se continuent dans les 6e et 14e arrondissements, tandis que celui des Invalides se prolonge par les boulevards du Montparnasse, de Port-Royal et Saint-Marcel. De plus, cette partie du territoire est constituée d'anciens chemins ruraux, qui dessinent une trame en éventail partant du carrefour de la Croix-Rouge et qui structurent le faubourg Saint-

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

Structure urbaine

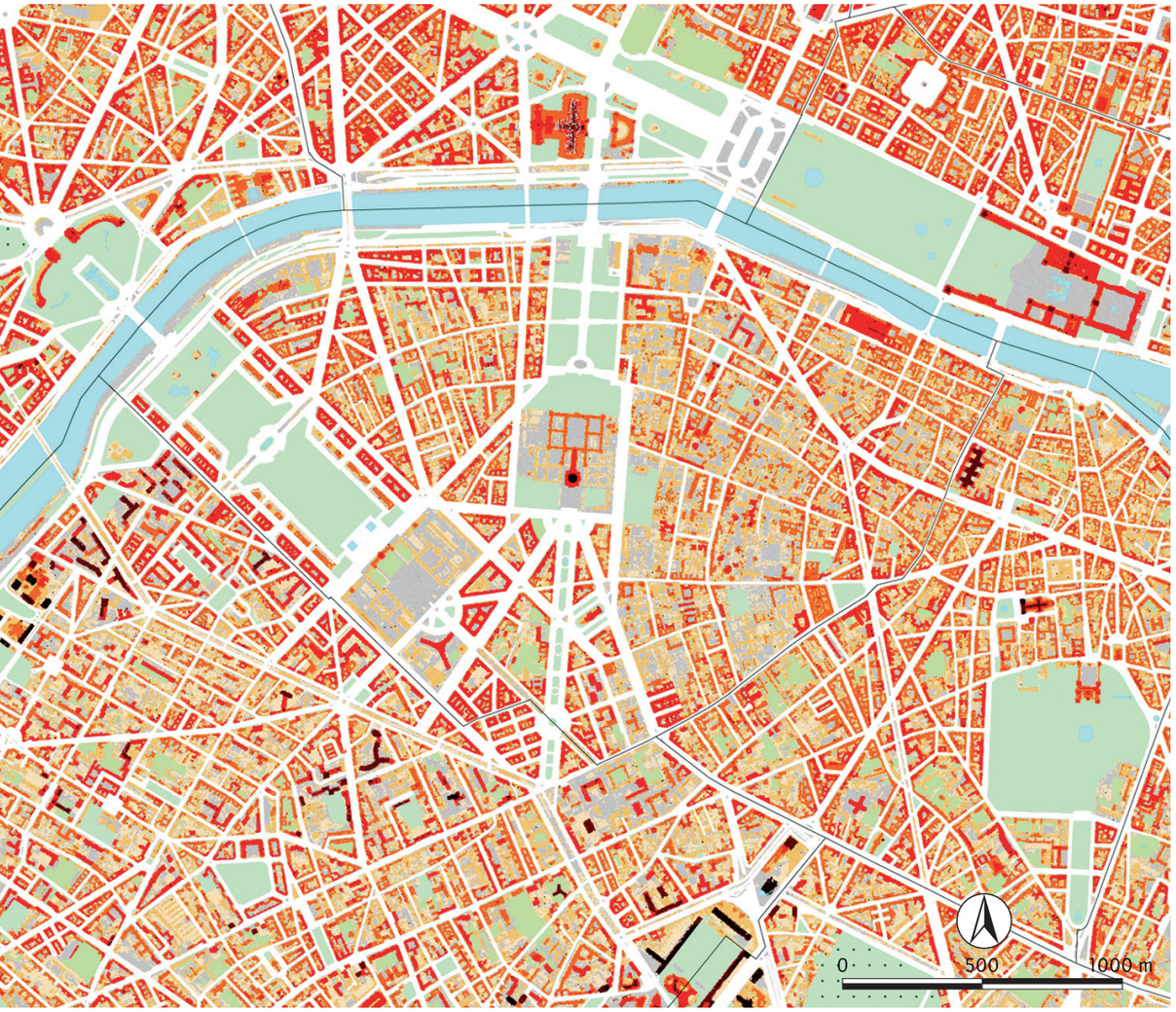

HAUTEUR DES BÂTIMENTS

- moins de 2 mètres
- de 2 à 9 mètres
- de 9 à 18 mètres
- de 18 à 25 mètres
- de 25 à 37 mètres
- de 37 à 52 mètres
- plus de 52 mètres
- cimetières
- espaces verts
- EVIP

Germain (rues de Sèvres, de Varenne, de Grenelle…). La plaine alluviale qui longe la Seine est occupée par le lotissement du Pré-aux-Clercs réalisé au XVIIe siècle (rues de l'Université, de Lille…). Au nord, le quartier du Gros-Caillou, résultat de l'urbanisation d'un ensemble de jardins maraîchers, conserve les grandes lignes de l'ancienne trame rurale.

TISSUS URBAINS

En dehors des ensembles monumentaux et de quelques échantillons réduits de tissus composites et discontinus, les tissus urbains continus et réguliers dominent dans cet arrondissement, contrairement aux tissus de petite échelle qui en sont totalement absents. Ces tissus réguliers correspondent au grand lotissement du Pré-aux-Clercs, partiellement à celui de la rue Masseran et, surtout, aux lotissements de la fin du XIXe siècle (contre-allées du Champ-de-Mars, avenue Constant-Coquelin, rues Dupont-des-Loges, José-Maria-De-Heredia…).

Les jardins privés, appartenant aux anciens hôtels particuliers, sont nombreux dans le faubourg Saint-Germain, créant localement des paysages architecturaux homogènes (rues de Grenelle, Barbet-de-Jouy…).

CADRE URBAIN

L'arrondissement se caractérise par une alternance de tissus urbains distribués le long de voies structurantes, anciennes et concentriques (rues de l'Université, Saint-Dominique, de Grenelle) et de compositions monumentales perpendiculaires au fleuve (École militaire et Invalides).

Le 7e arrondissement est riche en repères urbains de différentes natures. La force des tracés, soulignés de plantations, et la présence du fleuve sont des repères essentiels à la fois proches et lointains. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer la tour Eiffel ou l'hôtel des Invalides. Mais, le 7e arrondissement, c'est aussi l'École militaire, l'Unesco, le musée d'Orsay, le Palais-Bourbon, etc. Les hôtels particuliers, bien que remarquables par leurs architectures, forment plutôt dans leur ensemble une entité morphologique et échappent ainsi au statut de bâtiment repère.

La structure fondamentale de l'arrondissement se découvre le long des rues de Grenelle, Saint-Dominique ou de l'Université, en séquences rythmées des entités morphologiques qu'elles traversent. L'esplanade des Invalides et ses abords, par exemple, succèdent au quartier des ministères, qui occupe une grande partie de l'est de l'arrondissement, entre la rue de Babylone et le boulevard Saint-Germain, dont les îlots sont relativement larges et leur mode de remplissage lié aux hôtels particuliers, à la fois peu dense et extrêmement constitué. Le village du Gros-Caillou propose ensuite une traversée résolument pittoresque et animée, avec son maillage de voies plus serré. Une série d'anciens passages affirme le caractère local du quartier : passage de la Vierge, rue Augereau (ancien passage Saint-Dominique), rue de l'Exposition (ancien passage de l'Alma)… C'est le contraste entre l'échelle réduite, affirmée ici, et l'ampleur de l'espace public alentour qui donne toute sa valeur à ce quartier s'interrompant au Champ-de-Mars. On comprend que le 7e soit un des arrondissements les mieux pourvus en plantations, dont une partie en espace public, tandis que l'autre est réservée à l'usage privé des occupants d'hôtels particuliers construits entre cour et jardin.

Synthèse

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle

- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue

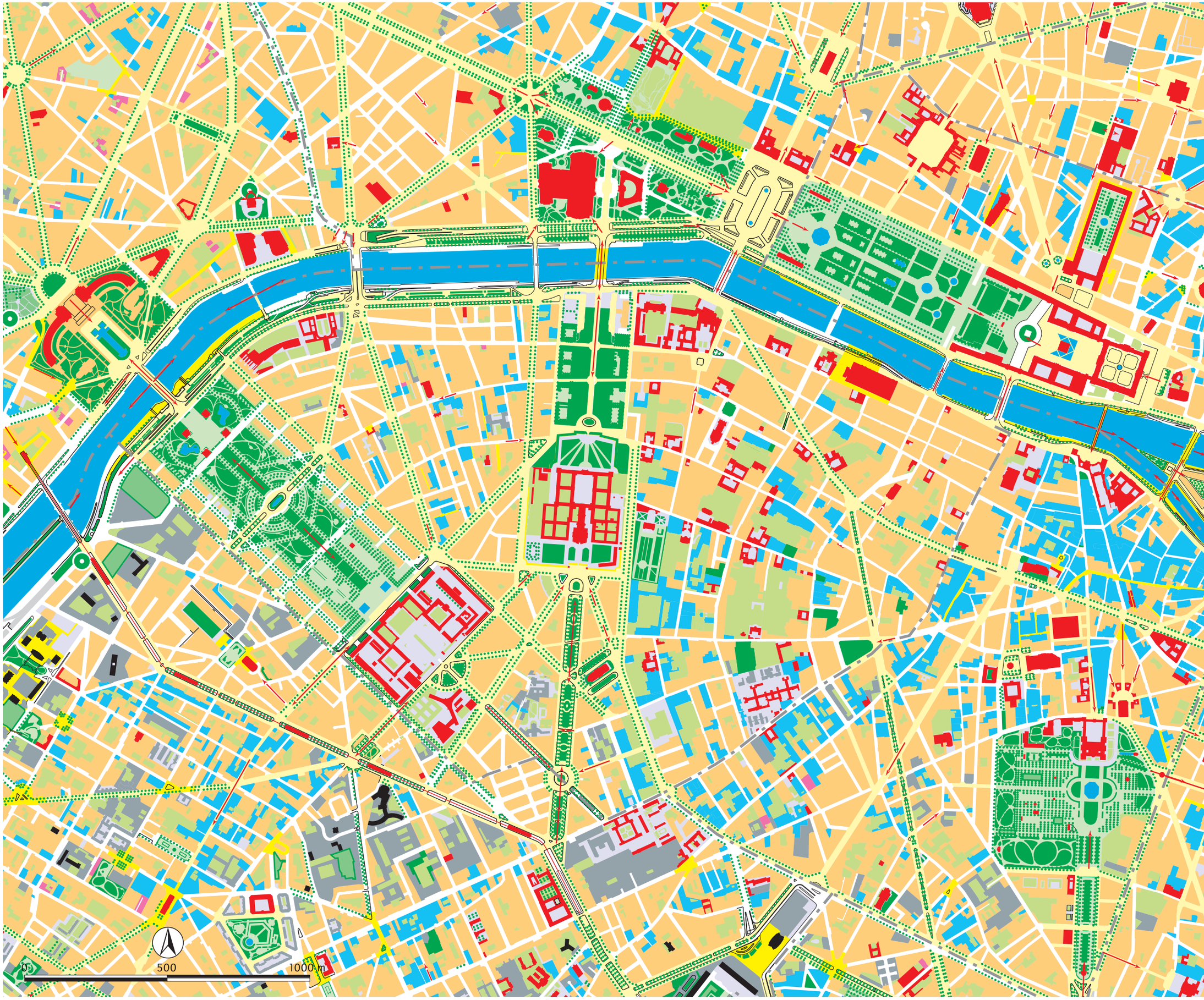

Protections et transformations récentes ou en cours

En raison de son caractère très ancien et patrimonial, le 7e arrondissement n'a été que peu affecté par les constructions neuves. Le musée du quai Branly en constitue l'exception la plus marquante. En effet, le terrain qui l'accueille était depuis longtemps vide. Quelques autres projets de petite échelle ont tout de même été réalisés, comme la crèche rue Vaneau, un exemple architectural intéressant par son intégration dans le paysage.

En revanche, le potentiel de grandes réhabilitations est beaucoup plus important. Cela est essentiellement rendu possible par la volonté de certains propriétaires publics, dont l'État, de se séparer d'une partie de leur patrimoine. Il en est ainsi de plusieurs sites majeurs, parmi lesquels on retiendra :

• L'aménagement du site de l'ancien hôpital Laennec, avec réhabilitation et construction de sept bâtiments neufs à usage d'habitation, un centre de gérontologie, des bureaux et des surfaces de commerces et activités (architectes : Valode et Pistre). Le projet permet aussi de reconfigurer la rue Vaneau ainsi que l'amorce de la rue de Sèvres ;

• L'îlot occupé par les services des douanes, rues du Bac, Montalembert, Sébastien-Bottin et de l'Université, a été cédé pour réaliser des bureaux privés et des commerces le long de la rue du Bac (venant ainsi enrichir le linéaire commercial existant sur cette voie) ;

• L'ancien site de l'Institut géographique national au 140, rue de Grenelle ;

• L'ensemble immobilier de la Poste, au 103, rue de Varenne, transformé en un ensemble de bureaux privés ;

• Le 32, rue Saint-Dominique, en cours de réhabilitation, qui accueillera des locaux de l'Assemblée nationale ;

• À l'emplacement des anciens locaux de l'ORTF, longtemps restés fermés, vient de s'installer le siège du Medef, 57, avenue Bosquet.

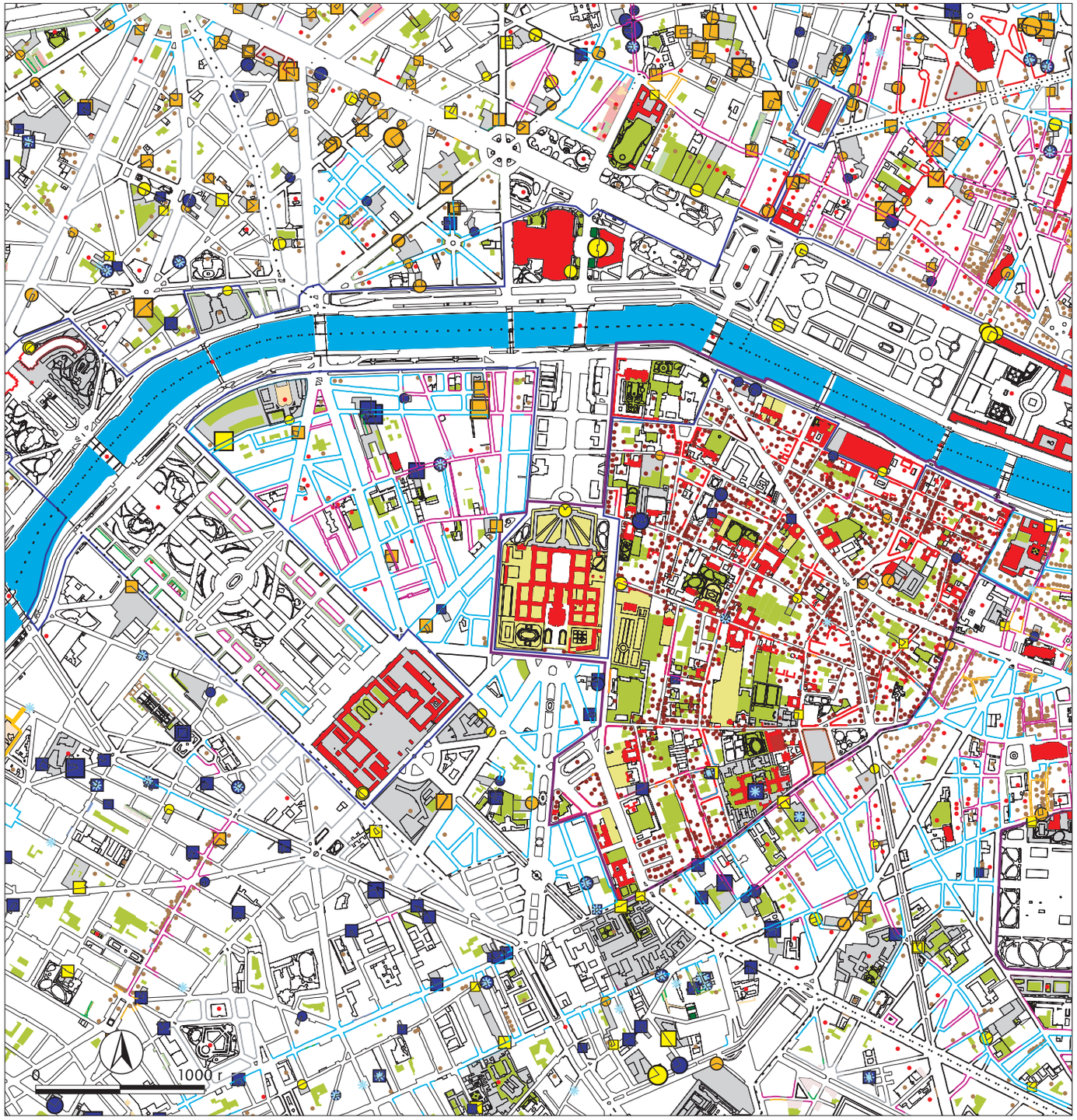

Exemples

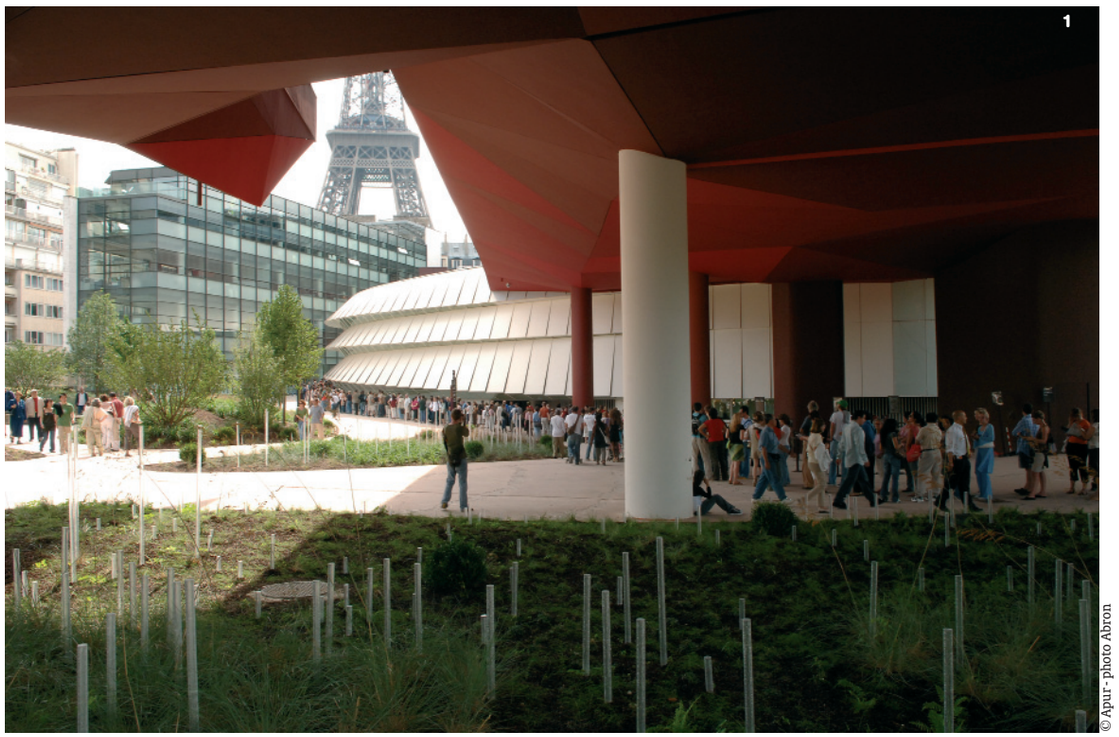
1

© Apur - photo Abron

2

© Apur

1 et 2 – Musée des Arts premiers
Vues du bâtiment côté quai Branly et côté rue de l'Université, architecte : Jean Nouvel

3

© Apur

3 – Immeuble de bureaux
135, rue de Grenelle, architecte : Anthony Bechu

Densité et mixité

DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

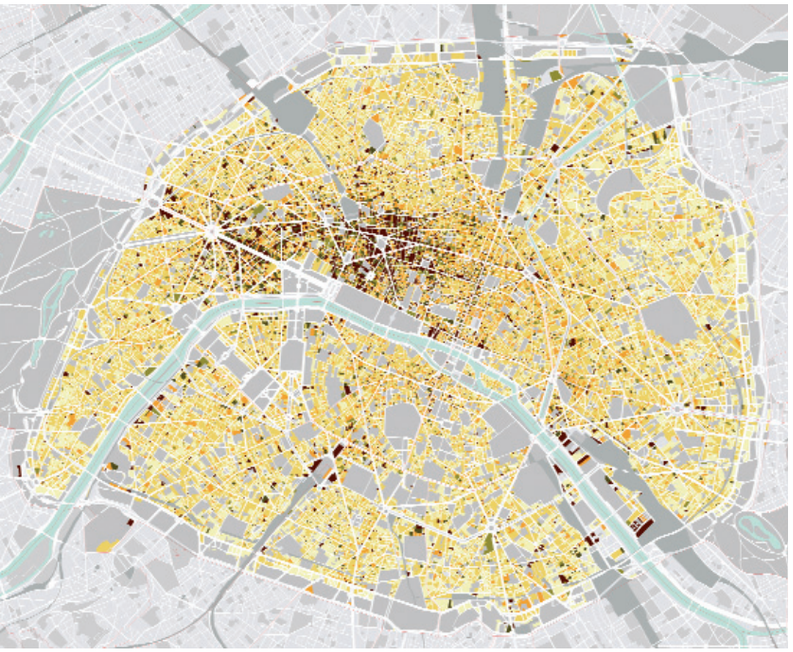

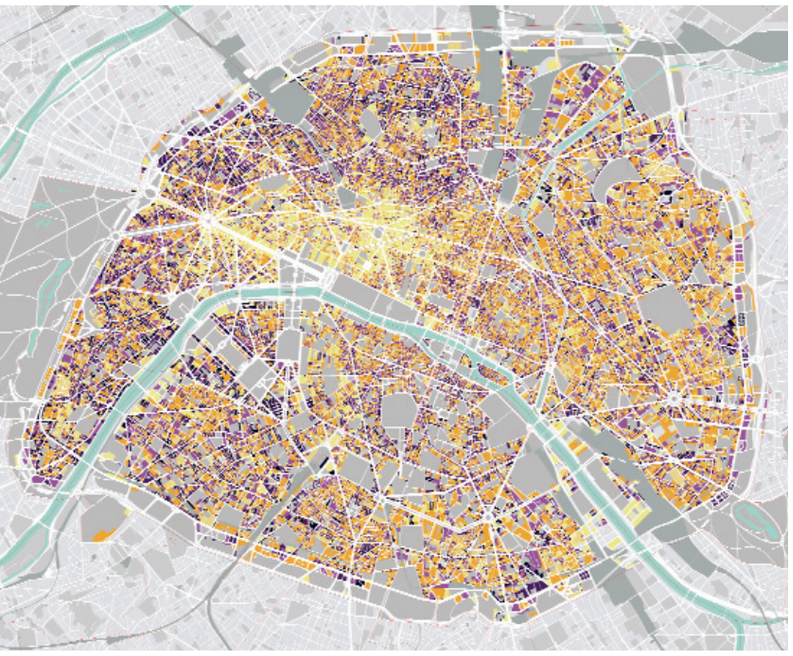

DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Le 7e arrondissement, qui figure parmi les arrondissements parisiens les plus occupés par des bâtiments publics, se caractérise par des densités bâties très contrastées.
Trois secteurs peuvent être distingués :
• Le premier, situé à l'ouest du boulevard des Invalides, regroupe les densités bâties les plus élevées, dépassant très souvent 5, notamment autour du Champ-de-Mars et de l'hôtel des Invalides. Au centre de ce secteur, les tissus urbains plus anciens du village du Gros-Caillou offrent des densités plus faibles, aux environs de 3, avec localement des valeurs inférieures à 1,5 ;
• Le deuxième est situé à l'est, le long d'une ligne passant par le boulevard Saint-Germain et se poursuivant par la rue du Bac. Les densités y sont supérieures à 3 et peuvent atteindre 5 dans les parties haussmanniennes (boulevards Saint-Germain et Raspail) et au nord de la rue de l'Université ;
• Le troisième correspond à la partie centrale de l'arrondissement. Cette partie accueille différents ministères et plusieurs ambassades, dont les espaces libres et les jardins impliquent des densités beaucoup plus faibles.
Le 7e arrondissement bénéficie des plus grands espaces libres de la capitale : Champ-de-Mars, esplanade des Invalides et grands axes largement dimensionnés.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

La répartition des fonctions habitat-emploi apparaît à cet égard très variable dans le 7e arrondissement.
Sa partie est appartient au tissu mixte qui entoure le quartier des affaires, rive droite de Paris, et les grands pôles touristiques.

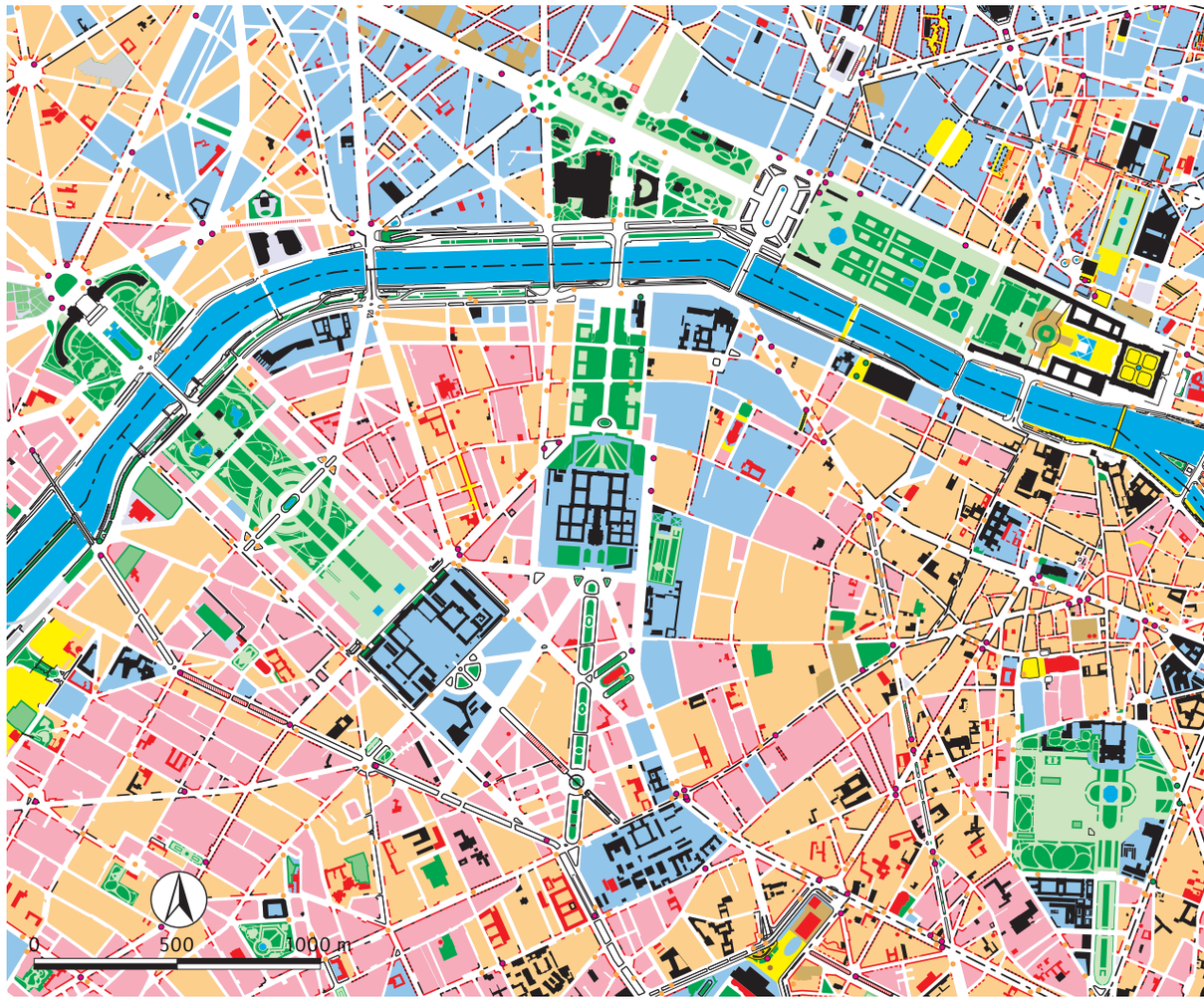

Cette mixité est la résultante d'une conjugaison de densités d'emploi et d'habitat modérées, en particulier dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Ce quartier est d'ailleurs relativement éloigné des pôles de commerces, situés au niveau du Bon Marché et de la rue de Sèvres.
Sa partie centrale, essentiellement le quartier Invalides, présente une forte dominante d'emplois. Cette dominante est liée aux très faibles densités résidentielles, les nombreuses emprises occupées par les administrations et institutions publiques (ministères, préfecture de région, conseil régional), les ambassades et les fonctions culturelles (musée d'Orsay, musée Rodin) assurant une forte concentration d'emplois.
Sa partie ouest, au contact du Champ-de-Mars, est fortement dominée par la fonction habitat. Elle se rattache de ce point de vue au nord du 15e arrondissement. Ces îlots, et en particulier la partie ouest de l'ancien village du Gros-Caillou et la bordure du Champ-de-Mars ont des densités d'habitat moyennes ou élevées, mais des densités d'emploi très modérées. Un important pôle de commerces de proximité est situé dans le quartier du Gros-Caillou (rues Cler et Saint-Dominique).
Les habitants de la pointe sud de l'arrondissement bénéficient du marché de l'avenue de Saxe.

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES
- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS
- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS
- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES
- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Contrairement aux autres arrondissements centraux, le 7e a une demande moyenne en déplacements faible et peu diversifiée, souvent due à un ou deux motifs de déplacement seulement. Seule la tour Eiffel se démarque nettement, en tant que pôle touristique majeur. De manière isolée, le musée d'Orsay, Le Bon Marché et la place du Palais-Bourbon se dégagent.
Le 7e arrondissement bénéficie d'une couverture en transports en commun variable en fonction des quartiers. La couverture lourde – 4 lignes de métro (10, 12, 13), et le RER C – est bien assurée surtout dans la moitié est de l'arrondissement. En revanche, les secteurs du Champ-de-Mars et la partie occidentale de la rue Saint-Dominique ne sont irrigués que par certaines des 17 lignes de bus traversant l'arrondissement. Et, surtout, le secteur de l'hôtel Matignon, rue de Varenne, n'est pas couvert par les transports en commun.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.
Le réseau cyclable structurant est constitué par un itinéraire est-ouest sur les quais de Seine et boulevard Saint-Germain, et nord-sud boulevard des Invalides. Les déplacements des cyclistes pourraient être facilités rue de Sèvres et rue de Babylone.
L'offre de stationnement deux roues (vélos et motos) s'est nettement développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 446 en 2001 à 1 425 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

- moins de 1 000
- de 1 001 à 4 000
- de 4 001 à 8 000
- de 8 001 à 12 000
- de 12 001 à 16 000
- de 16 001 à 20 000
- plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

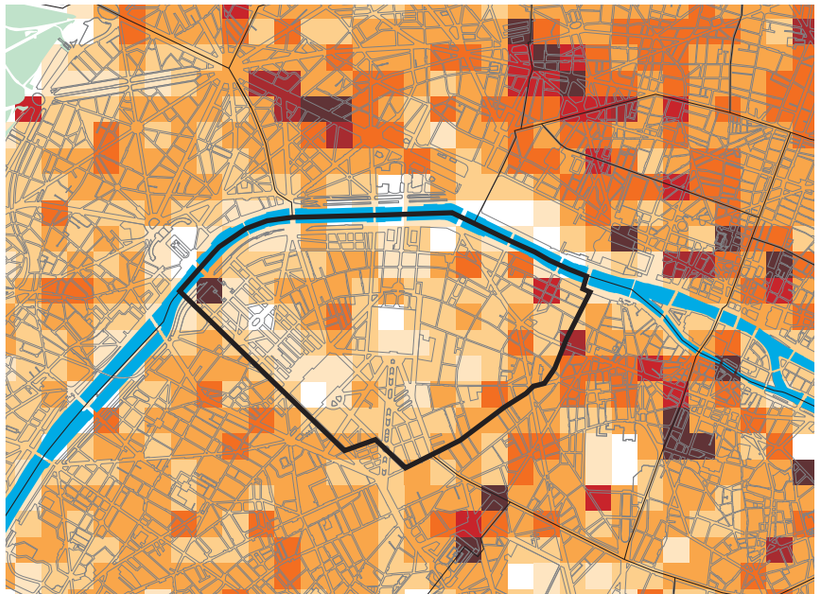

COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel (bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

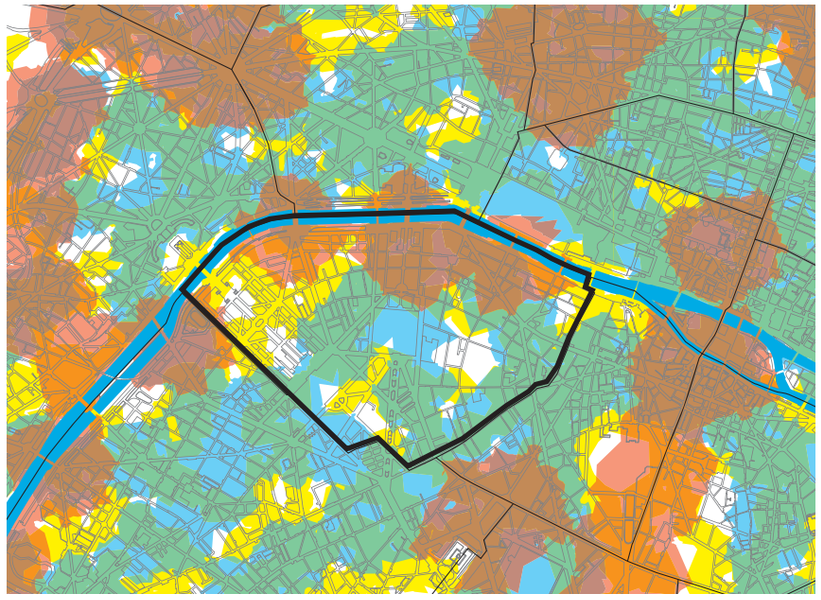

OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

- de 1 à 100
- de 101 à 500
- de 501 à 1 000
- plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006

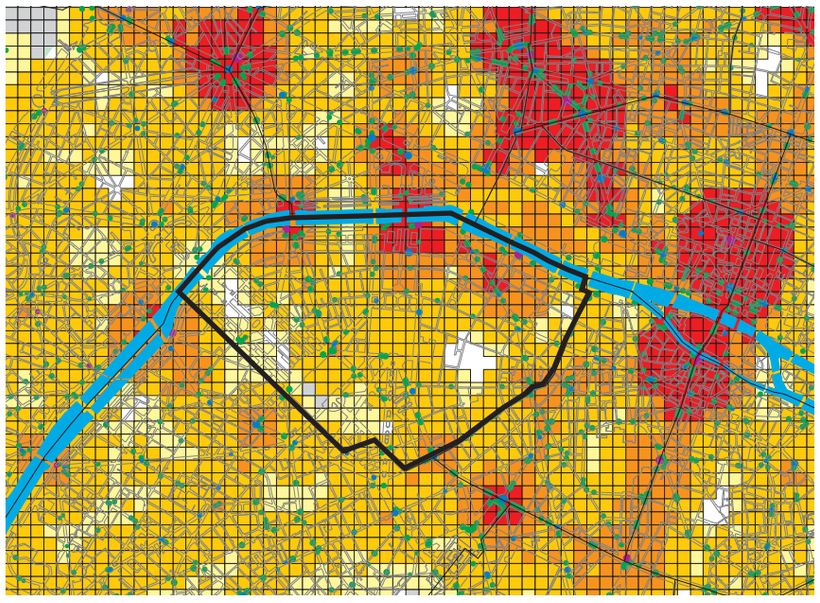

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

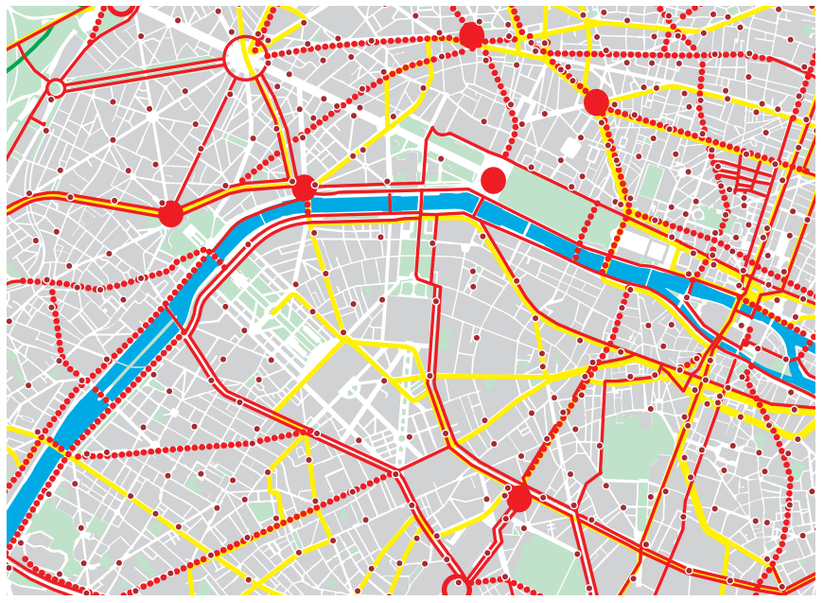

Déplacements

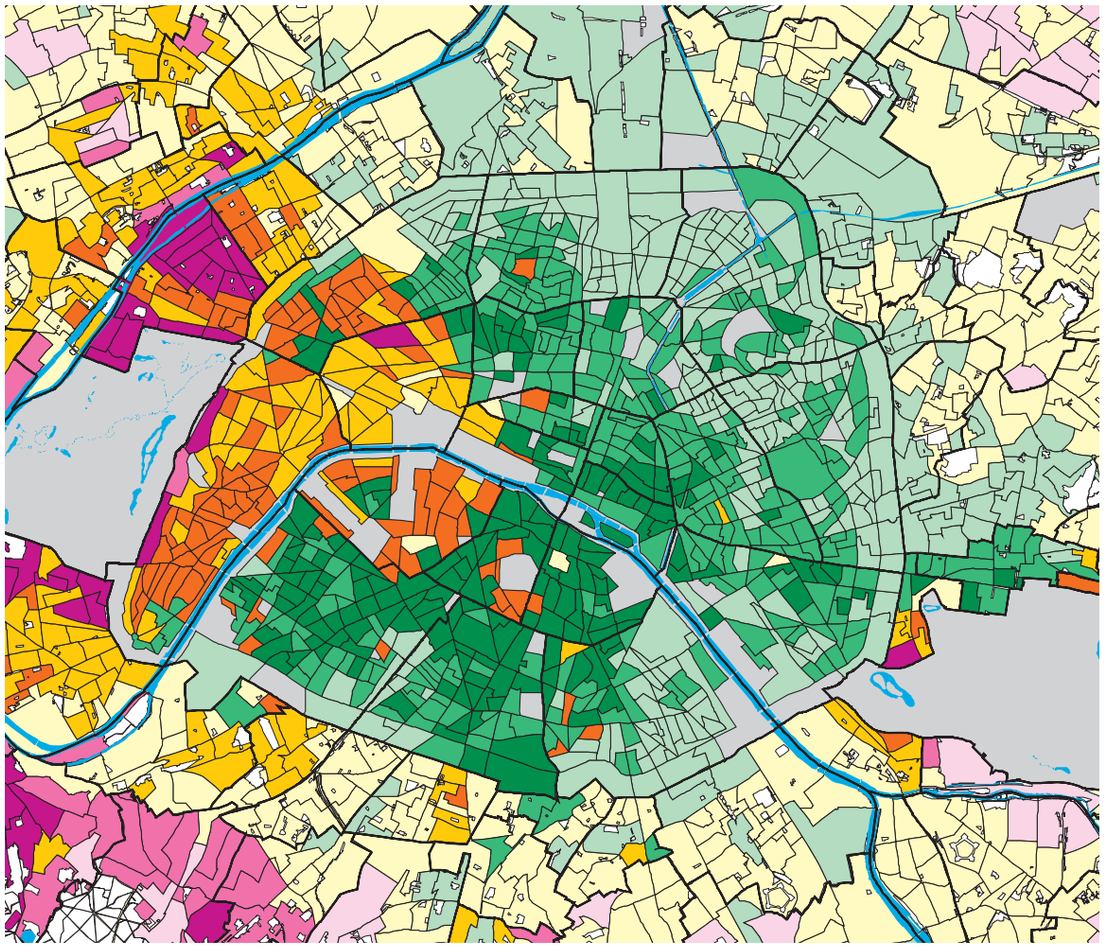

MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999
ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥60 %)
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx
en kg / km / jour en 2002
- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.

À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 7e arrondissement, 52 % des ménages, rassemblant 65 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux d'équipement paraît stable depuis 1999 alors qu'à l'échelle parisienne, la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005.
Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (– 14,4 %) .

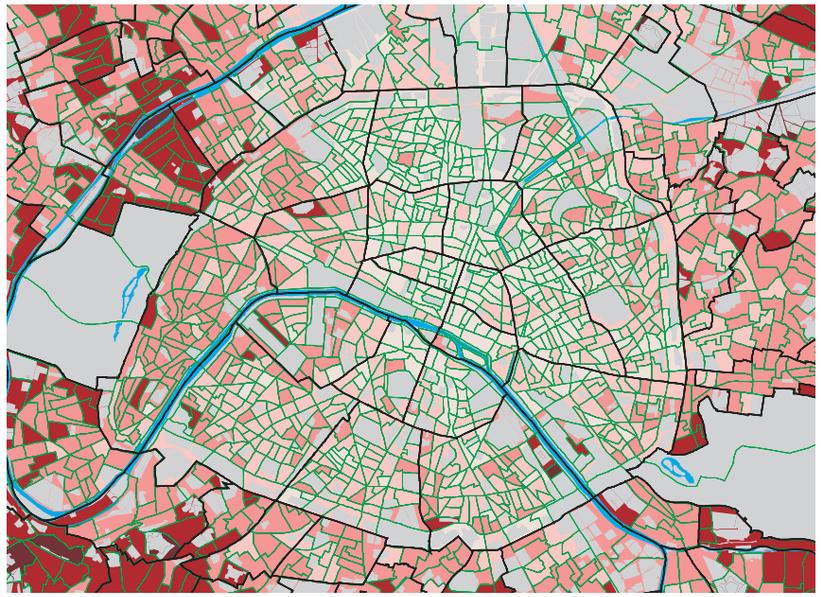

TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999
Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages
- plus de 85 %
- de 70 à 85 %
- de 55 à 70 %
- de 45 à 55 %
- moins de 45 %
- contour d'IRIS

Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %
Moyenne Paris = 45 %
Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

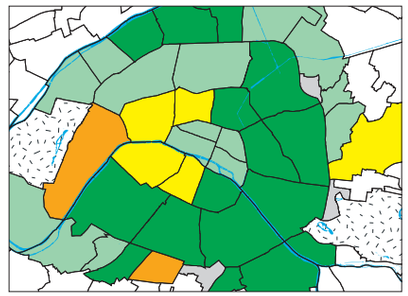

ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES
Baisse
- plus de 4 %
- de 1 à 4 %
- stable

Hausse
- de 1 à 4 %
- plus de 4 %

Moyenne Paris = – 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrases…
Le 7e figure parmi les arrondissements parisiens les mieux pourvus en surface d'espaces verts, avec les jardins du Champ-de-Mars (plus de 240 000 m²) et l'ensemble composé de l'esplanade des Invalides et des squares Santiago-du-Chili (3 800 m²), d'Ajaccio (4 400 m²), de l'Intendant (15 000 m²) et Abondance (2 700 m²). S'y ajoute la longue succession de jardins de l'avenue de Breteuil. D'autres jardins desservent la partie sud-est de l'arrondissement, tels les squares Catherine-Labouré (7 400 m²), des Missions-Étrangères (3 900 m²), Boucicaut (7 200 m²).

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.
L'arrondissement dispose de 4 crèches municipales (216 berceaux) et d'une crèche familiale (22 berceaux), auxquelles s'ajoutent plusieurs équipements associatifs : une crèche collective, 5 haltes-garderies et un jardin d'enfants. On note également la présence de 2 centres de PMI (Protection maternelle infantile). La création de crèches municipales de 34 berceaux en 2001 rue de l'Université et de 66 berceaux en 2006 rue Vaneau, juste à côté d'une crèche privée de 60 berceaux installée en 2004, est venue pallier des manques locaux.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions toutes particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier à la carence de logements étudiants dans la capitale, tandis qu'un programme visant à améliorer les conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient quant à elles de davantage de places d'accueil. La demande reste cependant très soutenue.
On relève dans le 7e arrondissement 2 structures d'aide aux personnes en difficulté : un point de distribution alimentaire et un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, ainsi que 2 hôtels meublés.
Les lieux d'hébergement pour les personnes âgées sont au nombre de 10 : 3 résidences du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), 6 maisons de retraite privées et un point d'accueil de jour. Pour l'accueil des jeunes, le 7e arrondissement offre un établissement d'hébergement et un foyer de jeunes travailleurs.

©Apur

Crèche de 60 berceaux,
1, rue Oudinot et 58, rue Vaneau
Architectes : Quéré et Vaughan

ESPACES VERTS PUBLICS
espaces verts nouveaux ou réhabilités depuis 2001

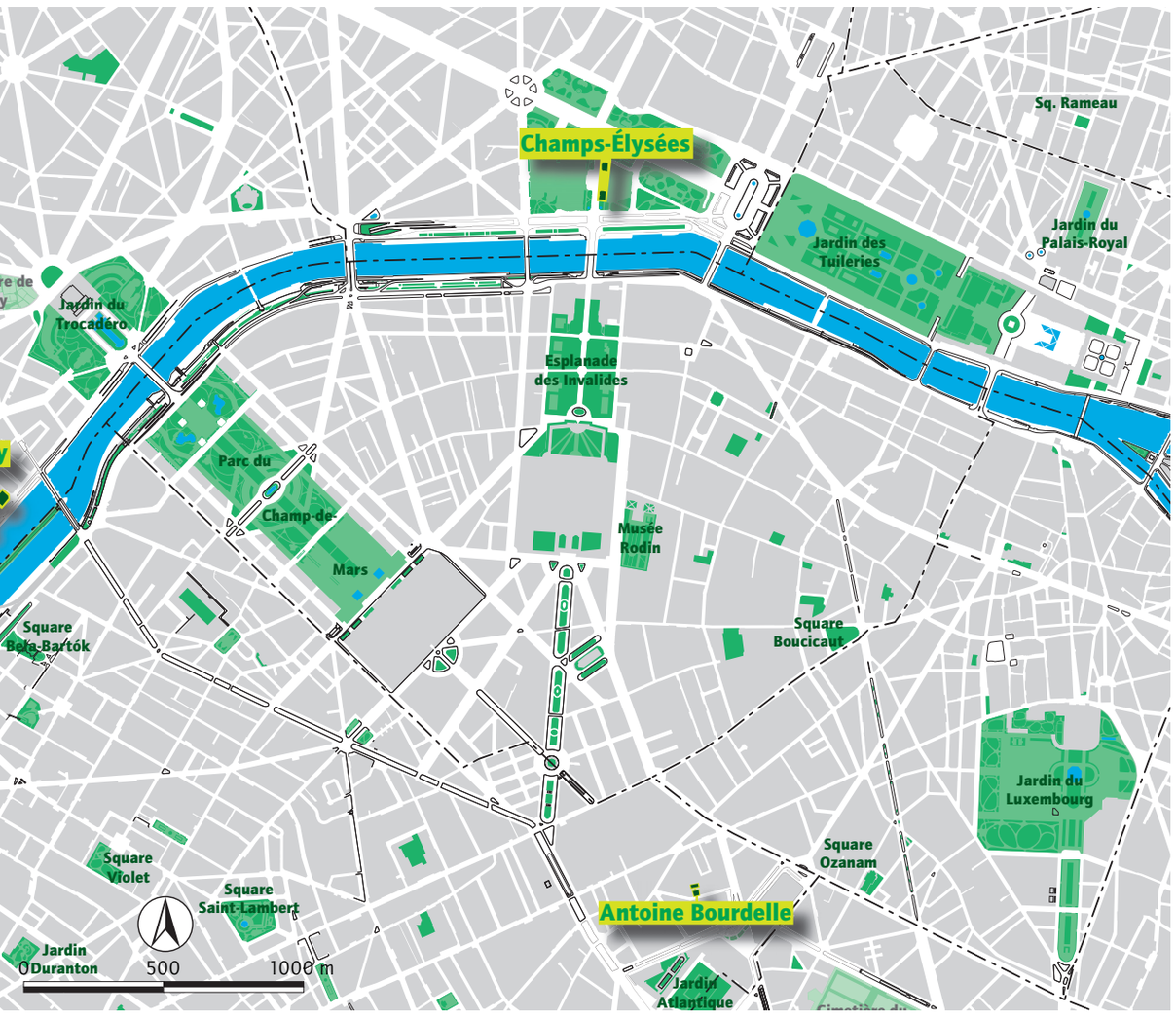

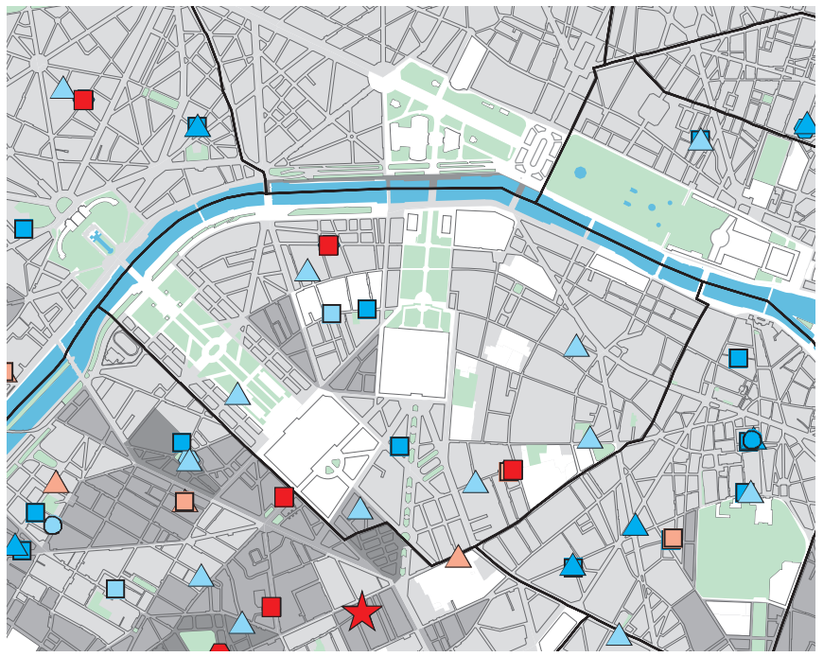

ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Type d'équipement
- crèche collective
- crèche familiale, halte-crèche, crèche parentale
- halte-garderie, jardin d'enfants, jardin maternel
- mini-crèche
- centre de Protection maternelle infantile (PMI)
- maison de l'enfance, relais information famille

Statut et date d'ouverture

	avant 2001	après 2001
Municipal		
Privé ou État		

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573
Source : Apur 2007

Équipements

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires
- maternelle
- élémentaire
- polyvalente
- hors Paris

Secondaires
- collège
- lycée
- enseignement adapté
- établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	primaire	secondaire	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air
- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- tennis, boulodrome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts
- gymnase
- salle de sport, autres sports couverts
- piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents
- centre d'animation espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris
- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare
- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

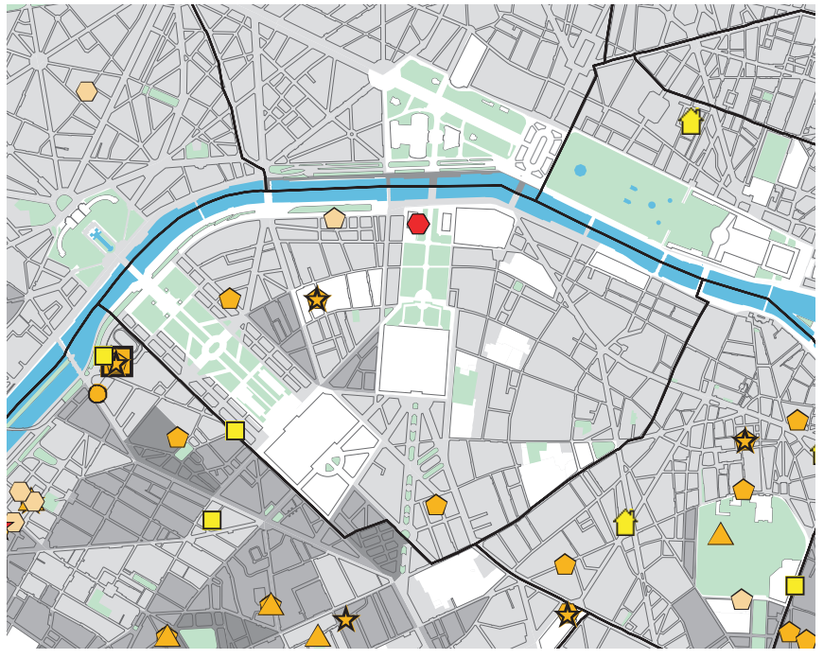

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer des établissements existants.

Le 7e arrondissement dispose d'un nombre important d'établissements d'enseignement primaire : 5 écoles maternelles (31 classes), 5 écoles élémentaires (50 classes) et 2 écoles polyvalentes (16 classes), la plupart étant regroupées en deux ou trois établissements. Il bénéficie également de la présence du collège Jules-Romains, du collège-lycée Victor-Duruy et du lycée professionnel Gustave-Eiffel. Il faut ajouter à cet ensemble de nombreux établissements scolaires privés, qui composent toute une partie de l'armature scolaire de l'arrondissement.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).

Le 7e arrondissement compte 5 équipements sportifs, de loisirs et d'animation, qui desservent principalement l'ouest de l'arrondissement, dans les quartiers Gros-Caillou et École-Militaire, où les densités de population sont les plus élevées. Ces quartiers sont en outre situés à proximité des équipements sportifs du 15e arrondissement, en particulier le stade Émile-Anthoine. Il faut souligner l'ouverture en 2002 d'une salle de sports sous l'esplanade des Invalides.

CULTURE

Paris est une capitale culturelle mondialement connue, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création. Parmi les équipements culturels du 7e arrondissement, on recense 2 bibliothèques municipales rue de Grenelle et une bibliothèque universitaire et de recherche, auxquelles s'ajoute désormais la médiathèque du musée du quai Branly, ouverte en 2006, en même temps que le musée. L'arrondissement compte également 3 théâtres et une salle de concert privés. S'y ajoute un cinéma, La Pagode, un « Paris Atelier » et un « atelier beaux-arts ». L'arrondissement dispose surtout de quelques-uns des plus grands musées parisiens : le musée d'Orsay, le musée Rodin, le musée Maillol et, depuis le 23 juin 2006, le musée des Arts premiers (quai Branly). Le 7e bénéficie en outre de son propre conservatoire municipal, rue de l'Université.

SANTÉ

Le 7e arrondissement est assez peu doté d'équipements de santé. Il dispose pour l'essentiel d'un hôpital, boulevard des Invalides, de 2 cliniques et d'un centre municipal de prévention cardio-vasculaire, rue Saint-Dominique. La restructuration de l'ancien hôpital Laennec devrait donner lieu à la création d'un centre de gérontologie.

© Apur - photo Abron

Musée des Arts premiers
Architecte : Jean Nouvel

Centralités

À la périphérie du centre ancien de Paris, l'organisation spatiale et la vie du 7e arrondissement sont dominées par une composition majeure dont le rayonnement participe fortement à l'image internationale de Paris. Cette composition comprend la rive gauche du fleuve, du musée d'Orsay à la tour Eiffel, avec son répondant sur la rive droite, du musée du Louvre au Trocadéro, et les deux espaces majeurs des Invalides et du Champ-de-Mars, qui leur sont perpendiculaires.

À l'intérieur de cette trame s'organisent les centres de quartier d'échelle plus locale qui, souvent, bénéficient de la fréquentation d'équipements institutionnels et prennent appui sur des voies de dimension plus modeste, ainsi que sur les points d'accès au réseau de transport ferré.
Les centres de quartier sont plus nombreux dans la partie est du 7e, qui correspond au PSMV de l'ancien faubourg Saint-Germain et au quartier administratif où l'on trouve de nombreux services de l'État, des délégations étrangères et de la région Ile-de-France. C'est dans ces secteurs aussi que la voirie et le réseau de transports sont les plus resserrés.
Parfois isolés, comme rue de Bourgogne et place du Palais-Bourbon, ces centres se juxtaposent progressivement, à l'approche du 6e arrondissement et de l'axe Sèvres-Saints-Pères, pour former un réseau relativement continu d'échelle métropolitaine en raison de la qualité des commerces qui s'y développent. Entre le carrefour Sèvres-Babylone et les quais de Seine s'étend ainsi un secteur commercial dont Le Bon Marché est l'emblème, fortement marqué par une offre variée, dense, qui est partagée entre les antiquaires et les galeries, près du carrefour Verneuil-Bac, et le prêt-à-porter et l'équipement de la maison plus au sud.
Le croisement des rues de Grenelle et du Bac concentre les commerces de proximité. La rue de Grenelle et le boulevard Saint-Germain lient fortement ce quartier avec le carrefour de la Croix-Rouge et Saint-Germain-des-Prés.
De l'autre côté des Invalides, le quartier du Gros-Caillou affirme une forte identité, héritée de l'histoire, et forme contraste avec les compositions qui l'encadrent. Ce « village » est caractérisé par un habitat où la diversité sociale se maintient et une vie de quartier intense. Les rues commerçantes constituent ici un petit réseau presque continu dans lequel les rues Saint-Dominique et Cler sont les plus animées. Le regroupement d'équipements autour de l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou marque la micro-centralité historique du « village ».
Le quartier Breteuil, qui forme l'articulation des deux compositions majeures du Champ-de-Mars et des Invalides, ne dispose pas d'un centre représentatif. Le haut de l'avenue de Saxe accueille périodiquement un marché de plein air. Ce quartier résidentiel franchit la limite administrative de l'arrondissement en débordant sur le 15e et profite de la centralité de la rue Lecourbe.
Dans un tel contexte géographique, d'autres équipements importants, comme le musée Rodin, et les équipements de proximité sont disposés de façon diffuse sur le territoire. Leur couverture est satisfaisante et complétée par une présence importante d'établissements privés. Le Champ-de-Mars, l'esplanade des Invalides, l'avenue de Breteuil sont les grands espaces plantés de l'arrondissement, auxquels s'ajoutent plusieurs squares de proximité.
L'ensemble sportif de l'avenue de Suffren, dans le 15e, profite au 7e arrondissement, qui en est dépourvu.

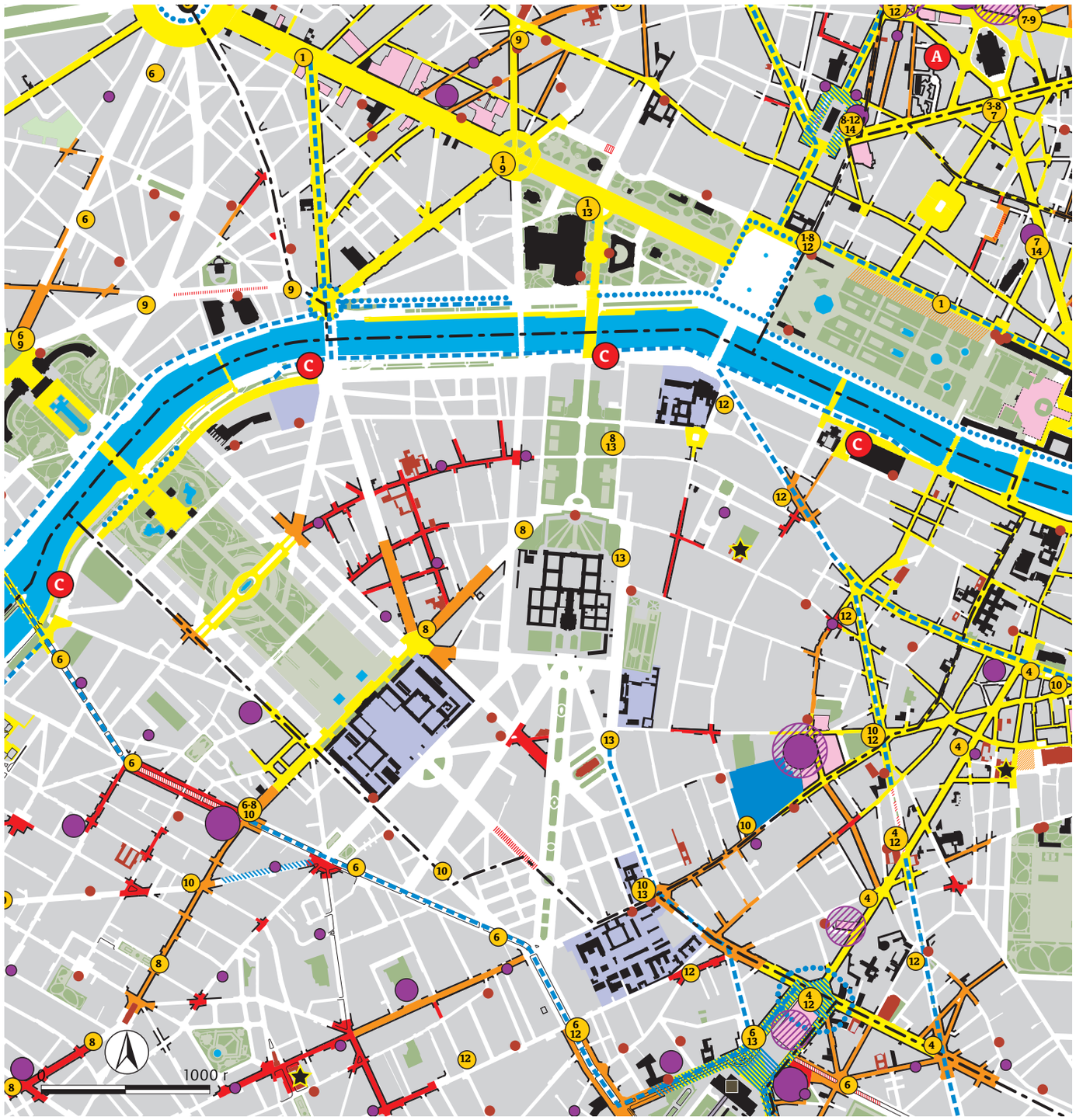

LES CENTRALITÉS
- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS
- locaux
- globaux
- mairies

LES ANIMATIONS
- temporaires
- marchés

LES COMMERCES
- sur rue
- emprises commerciales

grands magasins
+ 10 000 m² ; de 5 000 à 10 000 m²

grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)
+ 5 000 m² ; de 2 500 à 5 000 m² ; de 1 000 à 2 500 m² ; de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS
- stations de métro et terminus de lignes
- stations de RER
- gares SNCF

LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT
- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS
- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006

Transformations récentes ou en cours

Peu de changements sont intervenus dans cet arrondissement déjà bien équipé. Les transformations ont porté sur l'implantation d'équipements et sur des aménagements d'échelle locale de l'espace public.
Si ces transformations ont été peu nombreuses, l'une d'entre elles, l'ouverture du musée du quai Branly, a constitué un apport majeur pour l'image internationale de Paris, tant en raison de la matière traitée que par l'originalité de son architecture. Aujourd'hui, cet équipement complète la tour Eiffel, le Trocadéro et le musée d'Art moderne voisins pour former de part et d'autre du fleuve un espace culturel et touristique à l'attrait renforcé.
S'agissant de l'amélioration des espaces publics, le quartier vert Université-Gros-Caillou a été créé et les rues bordant le musée du quai Branly ont été réaménagées. Près du Bon Marché, la rue Velpeau est réaménagée autour des accès au parking souterrain.
À l'échelle de la vie quotidienne des quartiers, deux équipements ont été réalisés : une Maison des associations, 93, rue Saint-Dominique et une crèche, rue Vaneau, qui anticipe sur la restructuration prochaine de l'hôpital Laennec, situé à proximité immédiate.

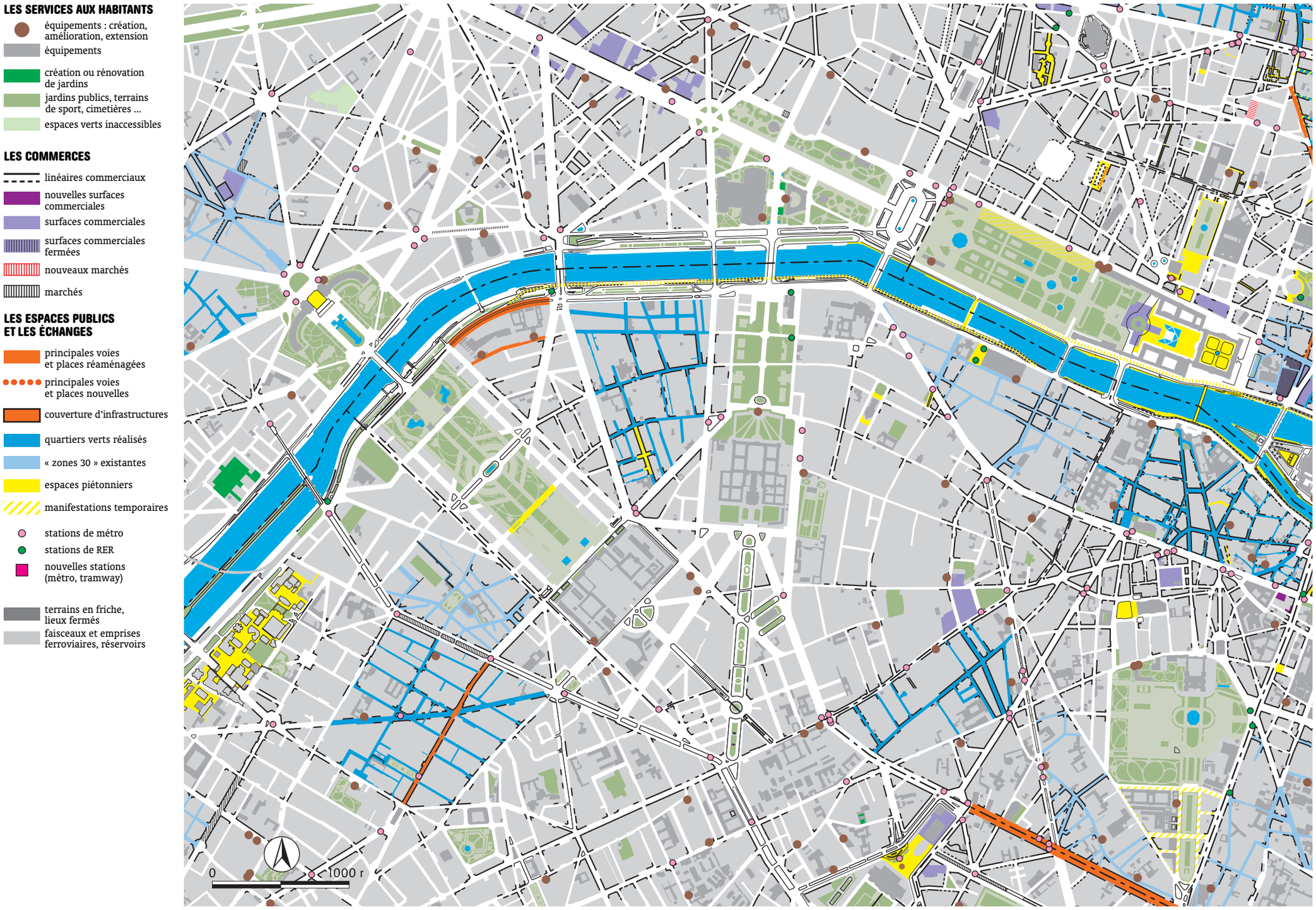

Exemples

3

1 et 2 – Musée des Arts premiers
Traversée publique de l'emprise du musée et détail du mur végétal réalisé par Patrick Blanc, architecte : Jean Nouvel

3 – Crèche de 66 berceaux,
1, rue Oudinot et 58, rue Vaneau, architectes : Quéré et Vaughan

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- terrains évolutifs
- territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

- tissu ancien fragile
- secteur à fort caractère patrimonial
- secteur de rénovation des années soixante
- GPRU, ZAC en cours
- CUCS
- opération à l'étude dans les communes riveraines
- PLU
  - emplacement réservé pour logement social
  - emplacement réservé pour équipement
  - emplacement réservé pour espaces verts
- autres équipement nouveaux
- reconversion de bâtiments remarquables
- sites logistiques urbains

Règlements particuliers

- PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

- espaces majeurs
- espaces publics
- nouvelles voies
- liaisons à créer ou à conforter

DÉPLACEMENTS

- navette fluviale
- métro
- RER
- tramway
- Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

- amélioration de l'insertion du périphérique
- restructuration d'ouvrage
- couvertures
- restructuration d'échangeur

- renforcement du potentiel végétal
- renforcement du logement social
- aménager la petite ceinture
- promenade piétonne
- requalification d'espaces de jardins et de bois
- création de jardins publics et de bois
- renforcement de la ceinture verte
- requalification des berges ou des quais
- mairie

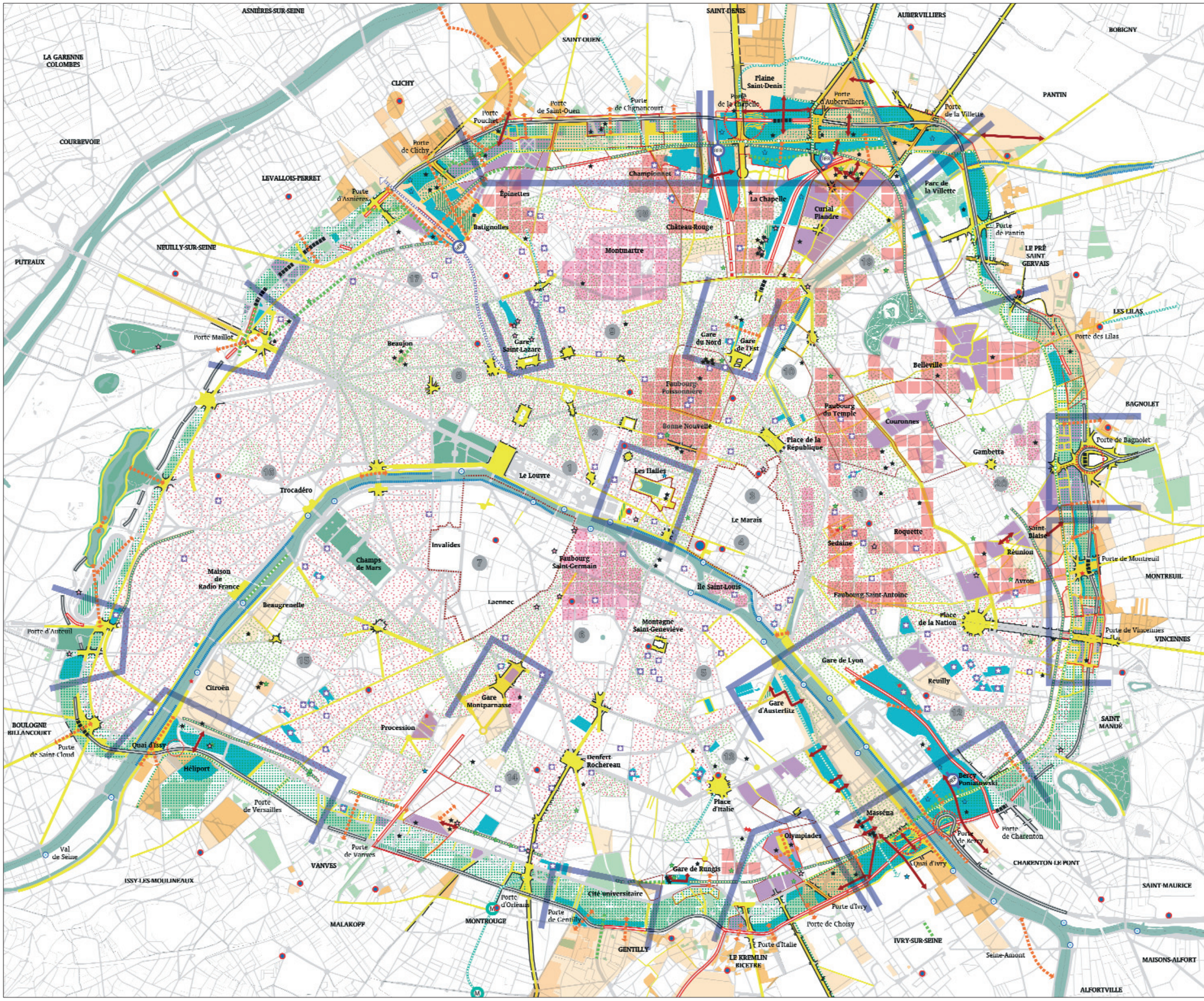

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE

Comme les autres arrondissements centraux, le 7e présente peu de parcelles susceptibles d'évoluer. Il n'en demeure pas moins que cet arrondissement « des ministères » peut à nouveau être concerné par la vente d'immeubles de l'État, comme cela a été le cas pour l'ancien immeuble des douanes, rue du Bac. Sont ainsi évoqués les bâtiments de l'Inalco et la grande parcelle située à l'est de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. D'autres types d'évolution sont envisageables sur certains biens de l'État, comme l'annexe de la présidence de la République, située sur les quais, à côté du musée du quai Branly, qui pourrait être remise en valeur.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Il reste que l'évolution urbaine est ici conditionnée par l'existence d'un PSMV qui couvre la moitié de l'arrondissement. Le plan ancien devra évoluer pour intégrer les évolutions du PLU en terme d'occupation du sol, sans perdre les qualités qui ont permis de protéger le paysage de l'un des sites les plus remarquables de Paris. Il s'agit là d'un véritable grand projet urbain, dont la mise au point pourrait être longue et difficile, même si les transformations dans l'avenir se feront le plus souvent par réhabilitation d'immeubles existants, avec changement ou non d'affectation, plutôt que sous la forme de constructions neuves.
D'ores et déjà, toutefois, un dispositif d'aménagement a pu être dégagé sur l'un des grands sites de l'arrondissement, l'ancien hôpital Laennec, rue de Sèvres, qui recevra de nouveaux logements, notamment pour les étudiants, des bureaux et des équipements, avec une extension des jardins existant au cœur de l'îlot.

LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

En matière d'espaces publics, le grand territoire que constitue le Champ-de-Mars, site historique dans l'axe de l'École militaire à la tour Eiffel, présente des difficultés liées à l'état des sols, aux conditions de fréquentation et à certaines occupations. La remarquable sculpture du Mur pour la Paix de Clara Halter suscite ainsi des débats, compte tenu de son emplacement. Une réflexion sur la requalification de cet espace va devoir être engagée à plus ou moins long terme. À son extrémité nord, la rénovation du parvis d'accueil des visiteurs de la tour Eiffel nécessitera sans doute une action prioritaire.
Les rives de Seine connaîtront aussi des améliorations progressives, avec, en toile de fond, la perspective du réaménagement de toute la berge, depuis le musée d'Orsay jusqu'à la tour Eiffel. L'amorce d'une promenade piétonne du pont Alexandre-III à la tour Eiffel pourrait ainsi s'appuyer sur la rénovation du port de la Bourdonnais, l'amélioration des accès au port du Gros-Caillou s'inscrivant pour sa part dans le cadre des réflexions à mener sur l'avenir des voies sur berges.

L'ancien hôpital Laennec

© Ph.Guignard@air-images.net

Perspectives

© Ph.Guignard@air-images.net

©Apur

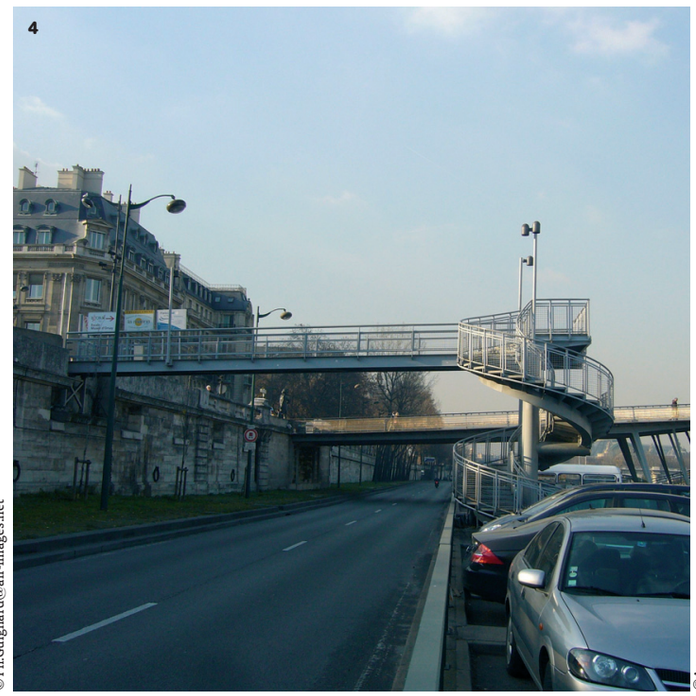

©Apur

© Apur - Benoît Grimbert

©Apur

1 – La Seine aux abords de la tour Eiffel.
À droite de la tour Eiffel, le musée des Arts premiers, quai Branly.
Rive droite, le Trocadéro et le Musée d'Art moderne.

2 – Le Champ-de-Mars
Parfois en l'état d'usage

3 – Tour Eiffel
Files d'attente des touristes au pied de la tour

4 – Escalier reliant le quai Anatole-France au port de Solférino

5 – PSMV du 7e arrondissement
Hôtel particulier, 47-51, rue Saint-Dominique